

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4336 du Vendredi 29 Mai 2026 - 75^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.frSecus aut

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)



Comment mobiliser les capitaux africains et étrangers

Les assemblées annuelles constituent l'un des grands rendez-vous institutionnels et économiques consacrés au développement de l'Afrique. (P.3)

FINANCE

L'ONEC-C déclare la guerre aux faux bilans et aux cabinets illégaux (P.12)

PAROISSE SAINT ESPRIT DE MOUNGALI (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Fête patronale et célébration du jubilé d'albâtre



Les prêtres concélébrants et le Conseil pastoral posant avec l'archevêque (P.9)

MUSIQUE

Zao à la rescousse des générations (P.14)



CANAL+ CHAMPIONS LEAGUE

LA FINALE CANAL+ LE 30 MAI SUR SPORT

EN MAI, NE SOYEZ PAS HORS-JEU

LE DECODEUR HD 1000 (PCJA TTC) INSTALLATION OFFERTE

TOUTES LES CHAINES + DSTV ENGLISH PLUS 2000 (PCJA TTC) DE PLUS SUR VOTRE REABONNEMENT

EDITORIAL

Passeport et visa



MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN DE LA STATISTIQUE
ET DE LA PROSPECTIVE (MEPSP)
PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS
DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE
(PRACAC)-AGENCE FIDUCIAIRE
DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE



**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 2/F/MCIDAT/
PRACAC/AGF-PRRU-PPA /2026**

Acquisition de matériel informatique destiné à l'unité de gestion du PRRU

1. Le gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 60 millions USD pour le financement du projet de renforcement de la résilience urbaine (PRRU) et entend utiliser une partie de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de matériel informatique destiné à l'unité de gestion du PRRU.

2. Le délai de livraison est de trente (30) jours calendaires à compter de la réception de la lettre de commande, après la signature de la

lettre de marché par les deux parties.

3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de demande de cotation, rédigé en français, auprès de l'Unité de Gestion du PRRU, de 9 h 00 à 16 h 00, du lundi au vendredi, ou en adressant une demande à l'adresse électronique suivante: **prrucongo@gmail.com**.

4. Les offres doivent être déposées sous plis fermés au plus tard le **jeudi 4 juin 2026 à 12h00** en un (1) original et trois (03) copies et une version électronique.

L'ouverture des plis interviendra le même **jeudi à 12 h 30** dans les locaux de l'Unité de Gestion du projet PRRU. Les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister. La soumission des offres par voie électronique «n'est pas» autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

Contact

Monsieur le Coordonnateur
du Projet PRRU
Rue Duplex n° 12 /
Secteur Blanche Gomez
Tél.: (242) 05 206 2915
E-mail: prrucongo@gmail.com
Brazzaville – Congo

*Fait à Brazzaville, le 22 mai 2026
Le Coordonnateur,*

Benoît NGAYOU

PORTEFEUILLES ÉLECTRONIQUES OU E-WALLETS

PayPal déploie le PayPal USD dans 70 marchés à l'échelle mondiale et élargit l'accès en Afrique

Désormais accessible à des millions d'utilisateurs et de vendeurs sur PayPal, le PayPal USD contribue à stabiliser le pouvoir d'achat et soutient un commerce mondial à moindre coût.



Otto Williams Headshot

Le 20 mai 2026 à San Jose en Californie, PayPal a annoncé la disponibilité du PayPal USD (PYUSD) dans 70 marchés dans les comptes PayPal. Ce stablecoin adossé au dollar permet aux utilisateurs d'envoyer de l'argent dans le monde entier, avec un règlement plus rapide et un coût inférieur aux méthodes de paiement traditionnelles.

Alors que le commerce mondial devient de plus en plus numérique, les particuliers et les entreprises recherchent des moyens plus rapides et plus fluides d'effectuer des transactions transfrontalières. Les stablecoins comme le PYUSD aident à alimenter un système de commerce mondial inclusif, rapide et à moindre coût.

«Les particuliers et les en-

nomie mondiale, et c'est ce qui fait avancer le commerce pour tout le monde»

Pour Otto Williams, vice-président principal et directeur général de PayPal pour le Moyen-Orient et l'Afrique, «proposer le PYUSD en Afrique, c'est apporter une valeur tangible aux personnes et aux entreprises qui stimulent la croissance sur ces marchés dynamiques.» «Les particuliers bénéficient, a-t-il expliqué, d'un moyen flexible et stable de transférer des fonds plus rapidement, tandis que les entreprises peuvent rationaliser les paiements transfrontaliers, améliorer les délais de règlement et créer de nouvelles perspectives de croissance. En améliorant l'accès à une monnaie numérique réglementée adossée à l'USD, nous supprimons les obstacles et contribuons à réduire les frictions au commerce mondial dans l'ensemble de la région.»

Les utilisateurs des marchés nouvellement pris en charge peuvent acheter, détenir, envoyer et recevoir des PYUSD directement à partir de leur compte PayPal.¹ De plus, les utilisateurs éligibles peuvent

gagner des récompenses sur leurs avoirs en PYUSD,² transférer des fonds à des amis et à des proches, que ce soit sur PayPal ou sur des portefeuilles numériques tiers, et convertir des PYUSD en devise locale lors du retrait de fonds³ pour les dépenses quotidiennes.

Les entreprises qui acceptent le PYUSD peuvent utiliser les fonds en quelques minutes, au lieu de quelques jours ou semaines, ce qui renforce la liquidité et réduit la dépendance aux cycles de règlement traditionnels. Un accès plus rapide aux fonds peut aider les entreprises à gérer leur fonds de roulement, à soutenir les opérations transfrontalières et à participer au commerce mondial.

Après le lancement du PYUSD aux États-Unis en 2023, cette expansion représente une nouvelle étape critique dans la création de la liquidité, de l'utilité et de l'ubiquité du PYUSD nécessaires pour créer un écosystème commercial mondial plus inclusif. En rendant disponible dans de nouveaux marchés par l'entremise de PayPal, le

PYUSD aide les particuliers à envoyer des fonds à l'étranger à moindre coût, tout en permettant aux entreprises de régler plus rapidement, de réduire les frais de paiement internationaux et d'accéder plus vite aux fonds.

Le PYUSD est maintenant disponible dans plusieurs régions du monde: l'Afrique, l'Asie-Pacifique, l'Europe, l'Amérique latine, le Moyen-Orient et l'Amérique du Nord. Pour de plus amples renseignements sur le PYUSD, veuillez consulter: www.paypal.com/pyusd.

1. L'expérience utilisateur peut varier en fonction des réglementations locales et de l'expérience PayPal.

2. Les récompenses ne sont pas disponibles pour les utilisateurs basés à Singapour ou au Royaume-Uni. Le taux de récompenses sera déterminé à la seule discrétion de PayPal; il n'est pas garanti et est sujet à modification. Des conditions s'appliquent.

3. Les conditions générales s'appliquent.

Pour rappel, le PayPal USD (PYUSD) est émis par Paxos Trust Company, N.A., une société de fiducie pleinement certifiée et réglementée par l'Office of the Comptroller of

the Currency (OCC). Les réserves pour le PayPal USD sont entièrement soutenues par des dépôts en dollars américains, des bons du Trésor américain et des équivalents de trésorerie similaires, et le PayPal USD peut être acheté ou vendu via PayPal et Venmo à un taux de 1,00 \$ par PayPal USD. PayPal, Inc. (identifiant NMLS: 910457) est agréé pour exercer des activités commerciales en monnaie virtuelle par le Département des services financiers de l'État de New York.

À propos de PayPal
PayPal révolutionne le commerce mondial depuis plus de 25 ans. En créant des expériences innovantes qui simplifient, personnalisent et sécurisent le transfert d'argent, la vente et les achats, PayPal permet aux particuliers et aux entreprises d'environ 200 marchés de se joindre à l'économie mondiale et de prospérer.

Pour de plus amples renseignements, visitez <https://www.paypal.com>, <https://about.pypl.com/> et <https://investor.pypl.com/>. Contact avec les médias: MediaRelations@paypal.com.

PayPal

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Comment mobiliser les capitaux africains et étrangers

Les assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) se sont ouvertes mardi 26 mai 2026 au Grand hôtel de Kintélé, une commune de Brazzaville. Elles se tiennent jusqu'au 29 mai. C'est le Président Denis Sassou Nguesso qui a ouvert ces travaux, en présence de ses homologues Faustin-Archange Touadéra de Centrafrique et Brice Clotaire Oligui Nguema, du Gabon. On y a noté la participation de plusieurs personnalités, dont Mme Selma Malika Haddadi, vice-présidente de la Commission de l'Union africaine et le Dr Sidi Ould Tah, président du Groupe de la Banque africaine de développement, ainsi que des membres de Gouvernements.

Les assemblées annuelles offrent aux gouverneurs du Groupe de délibérer sur le thème retenu cette année : « Mobiliser des ressources à grande échelle pour le financement du développement de l'Afrique dans un monde fragmenté ». Ce thème a été choisi pour permettre d'échanger avec les membres régionaux sur les moyens dont dispose l'Afrique pour mobiliser des capitaux nationaux et étrangers à grande échelle afin de financer son développement et renforcer sa résilience dans un ordre mondial de plus en plus fragmenté.

Les assemblées annuelles constituent l'un des grands rendez-vous institutionnels et économiques consacrés au développement de l'Afrique. C'est un cadre privilégié d'examen et de dialogue sur les grandes priorités et permettent de dégager les orientations nécessaires pour renforcer l'impact de l'action de la Banque au service du continent. La tenue de ces assemblées annuelles à Brazzaville intervient 42 ans après celles de 1984.

A la cérémonie d'ouverture, les allocutions des responsables ont formulé le vœu que la Banque consolide ses acquis, accroisse sa capacité de mobilisation des ressources et renforce son rôle de cata-

mondiaux limitent sa capacité à déployer efficacement ces ressources et à tirer parti de son potentiel pour la croissance inclusive et résiliente et de développement durable. L'Afrique affiche aujourd'hui le taux de croissance démographique le plus élevé au monde, d'environ 2,2 % par an, et sa population devrait passer de 1,5 milliard d'habitants en 2025 à environ 2,5

dacieuses et adaptées. La Banque doit demeurer fidèles à sa vocation première: être la Banque de l'Afrique, au service de l'Afrique, portée par la confiance de ses Etats membres et ouverte aux partenariats utiles au développement du continent». Le président Denis Sassou-Nguesso, Grand maître des ordres nationaux, a décerné à titre exceptionnel



Les Chefs d'Etat, les responsables de la Commission de l'Union africaine et de la BAD

lyseur du financement du développement de l'Afrique. Les différents intervenants ont été Ludovic Ngatsé, ministre de l'Economie, Mme Selma Malika Haddadi, vice-présidente de la Commission de l'Union africaine; le Dr Sidi Ould Tah, président de la BAD et le Président de la République du Congo, Denis Sassou-Nguesso. L'Afrique a le potentiel de mobiliser des ressources suffisantes pour financer son propre développement. En effet, le continent abrite environ 60 % des terres arables dans le monde, plus de 30 % des gisements minéraux mondiaux, près de 45 % du potentiel technique mondial en énergies renouvelables. Toutefois les faiblesses des systèmes financiers et commerciaux nationaux, régionaux et

milliards en 2025. Malgré son important potentiel en capital, l'Afrique est confrontée à d'importants besoins et déficits de financement qui freinent ses efforts de développement et la réalisation de ses ambitions. Ouvrant les travaux, le Président de la République Denis Sassou Nguesso a souligné que «Le financement du développement de l'Afrique requiert désormais des approches plus ambitieuses, inscrites dans une dynamique durable et cohérente. Les besoins sont immenses et concernent les infrastructures, l'énergie, l'agriculture, l'industrie, le numérique, la santé, l'éducation, la formation professionnelle, la création d'emplois. Ces exigences du développement appellent des réponses nouvelles, au-

l'ordre du mérite congolais aux cadres de la BAD. Le grade de commandeur est revenu à deux responsables de la Banque, dont Sidi Ould Tah, président de la BAD, et celui de chevalier à quatre autres cadres.

A noter que la Banque a pour objectif d'assurer le progrès social des pays africains, en finançant des projets et des programmes de développement, en apportant l'assistance technique nécessaire. L'accord portant création de la BAD, a été adopté et ouvert à la signature lors d'une conférence des ministres des Finances tenue à Khartoum (Soudan), le 4 août 1963. Cet accord est entré en vigueur le 10 septembre 1964.

Philippe BANZ

MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

Le système des Nations-Unies s'engage à accompagner le Congo

La ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Marie-France Lydie Hélène Pongault, a reçu en audience le 21 avril 2026 l'ensemble de l'équipe du système des Nations-Unies au Congo, conduite par son coordonnateur Abdourahmane Diallo.

Composée du PNUD, du PAM, du FNUAP, de l'UNICEF, de l'UNESCO, de la FAO et du HCR, la délégation onusienne est allée féliciter la ministre pour sa nomination à la tête de ce département. «Il était important pour nous de venir la rencontrer. Vous savez l'importance d'être plus près des vulnérables dans toute leur multiplicité», a déclaré le coordonnateur du système des agences des Nations-Unies. Il a insisté sur le fait qu'il fallait que celles-ci soient très tôt dans le cadre d'une coordination pour dire à la ministre comment la famille des Nations-Unies compte accompagner son département.

«Nous avons une plateforme de l'humanitaire chapeauté par le PAM pour donner la réponse adéquate au bon moment», a dit Abdourahmane Diallo.

Le coordonnateur du système des agences des Nations-Unies a indiqué qu'il y avait plus de 15.000 déplacés de la RDC en République du Congo pour lesquels il faut apporter de l'assistance. Il a remercié le Congo pour sa générosité et son hospitalité. «Nous sommes dans un cadre mondial où l'aide publique au développement va peu à peu disparaître. Il faut redoubler d'innovations et d'efficacité pour bien utiliser le peu de res-



Photo de famille

sources et mobiliser toutes les ressources locales avec tous les partenaires, les bonnes volontés et le secteur privé», a-t-il dit. Et d'ajouter: «Nous avons aussi évoqué la question de l'accompagnement du Gouvernement dans la gestion des épidémies. Nous suivons avec attention la résurgence de l'épidémie d'Ebola en RDC. Le grand pilier du Gouvernement,

ce sont les Affaires sociales. Là aussi, nous sommes engagés à redoubler d'efforts pour mieux nous organiser pour accompagner l'ensemble des réponses qui sont déjà offertes par le Gouvernement et aider à les rendre plus durables et nous assurer de passer des projets en programmes».

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Passeport et visa

Une fois de plus la diplomatie congolaise vient s'affirmer comme étant au service du bien. L'annonce par le Président de la République d'une exemption de visa d'entrée pour les étrangers africains voulant venir au Congo à partir du 1er janvier 2027 est tout simplement quelque chose de bien. Nous ne pouvons pas, à longueur de fora, crier à la fraternité et à la solidarité africaines sans les mettre en actes, au moins de temps en temps. Il y a une certaine grandeur qui se dégage des pays qui pratiquent déjà une telle ouverture contrôlée des frontières en Afrique.

La RDC, le Maroc, le Ghana, le Rwanda, le Kenya, le Bénin, le Gabon, le Cameroun (dans la CEMAC) et bien d'autres ont activé cette solidarité responsable. Dans un monde qui ne vit plus de cette fraternité et de cette solidarité prônées avec vigueur par le Pape Léon XIV notamment, mais considérées par certains occidentaux comme un manque de réalisme, il n'est pas inutile de rappeler que nous sommes hommes et femmes ayant vécu le même destin de chaînes et de crachats, chosifiés au point de nous distinguer à peine des choses et des bêtes. C'est preuve de responsabilité que de dire aux autres frères et sœurs que nous pouvons vivre une humanité sans frontières. Et partager notre misère.

Mais dans le même temps, ce trait d'humanité insigne invite aussi à tourner notre regard vers nous-mêmes. A l'intérieur. Geste de grandeur qui ne doit pas être réduit par les lamentations de citoyens. Pas de ceux qui gémissent à l'extérieur du pays et qui ne reçoivent pas l'assistance attendue d'une représentation nationale affirmée. A l'intérieur du pays, l'obtention du document de voyage, le fameux passeport, est d'une telle difficulté que bientôt il sera difficile de distinguer en quoi le Congolais peut jouir de son droit de citoyen au Congo. Déjà, à la descente de l'avion à Maya-Maya on vit la frustration de se voir traités pour moins que rien devant les étrangers fortunés qui ont la préséance.

Que cela ne nous arrête pas dans l'élan d'être de tous les combats pour fonder et consolider notre Afrique. Hier, c'était pour la lutte contre l'apartheid et la libération de Nelson Mandela. Aujourd'hui c'est pour la matérialisation de la ZLECAF: il nous faudra poser les jalons de sa mise en œuvre, pas seulement de proclamer les slogans vers son lancement. Mais, dans le même temps, ne négligeons pas le Congolais qui devrait être au centre de cette générosité. Attendre son tour au guichet d'un hôpital; être reçu avec amabilité dans un commissariat de police; ne pas devoir jouer des coudes ou du portefeuille pour faire figurer le nom de son fils sur une liste de concours; ne pas attendre un an pour un passeport ou une carte d'identité: tout cela passe par la reconnaissance de la dignité reconnue au citoyen. Il nous faut tenir parole et respecter le Congolais chez lui.

Albert S. MIANZOUKOUTA

CONFERENCE DES SUPERIEUR(E)S MAJEUR(E)S DU CONGO

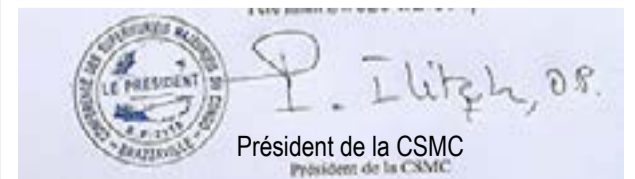
Sise 1 rue Niabi, quartier Moukondo - B/ville
Tél.: (+242) 06 462 75 49 / 05 677 10 18
Mail: csmcongobzv@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Le bureau de la Conférence des Supérieur(e)s Majeur(e)s du Congo (CSMC) lance un appel volontaire d'architectes en vue de la construction d'un hôpital catholique de référence à Kimpoumo, Arrondissement N°8 Madibou - Brazzaville. Pour plus d'informations, veuillez contacter un des numéros suivants:

(+242) 05 615 84 29 / 06 484 07 10 / 05 554 22 06

Père Ilitch EWOLO TANGO, Op



Président de la CSMC

**SAISIE IMMOBILIERE
PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE
INSERTION LEGALE**

Maître Roldia Yvon Placide MALONGA, Avocat à la Cour, dont le Cabinet est sis 87, Avenue Charles De Gaulle, à côté de la Pharmacie Croix du Sud, en Face de la Direction Commerciale de AIRTEL CONGO, BP : 4607, Tel : **05.543.47.06 / 06.566.78.70**, à Pointe-Noire ;

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur.

En l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, au Palais de Justice, salle ordinaire desdites audiences à 09heures.

L'adjudication aura lieu le samedi **20 juin 2026** à 09heures.

FAIT SAVOIR A TOUS CEUX A QUI, IL APPARTIENDRA :

1°/ De la grosse en forme exécutoire, d'un jugement civil portant sur l'annulation d'un engagement rendu en date du 18 mars 2019, par le Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, Rôle Civil n°2088, Année 2017, Répertoire n°123 ;

2°/ De la grosse en forme exécutoire d'un arrêt civil portant sur l'annulation d'un engagement rendu en date du 13 décembre 2019, par le Président de la Cour d'Appel de Pointe-Noire, Rôle n°274, Année 2019, Répertoire n°179 ;

Et par la suite, d'un commandement de **Maître Romuald GOMA TCHIBINDA**, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur près les Juridictions de Pointe-Noire, en date du **28 janvier 2026**, visé le **06 février 2026**, par le Conservateur des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire-Cité, puis inscrit le **17 février 2026**, sur le Titre foncier n°70147 ;

Et à la requête, poursuite et diligence de **Monsieur SAM-BA Giscard**, de nationalité Congolaise, marié, père de



famille, Colonel en Douanes, demeurant et domicilié au quartier NGOYO, Pointe-Noire, République du Congo, Tel : 06.957.12.72, créancier saisissant ; Ayant pour Conseil Maître Roldia Yvon Placide MALONGA, Avocat à la Cour, dont le Cabinet est sis 87, Avenue Charles De Gaulle, à côté de la Pharmacie Croix du Sud, en Face de la Direction Commerciale de AIRTEL CONGO, BP : 4607, Tel: 05.543.47.06 / 06.566.78.70, à Pointe-Noire ;

En présence:

- **De Monsieur NGOM LOEMB Jacques Isidore**, de nationalité Congolaise, père de famille, demeurant et domicilié au quartier Saint Pierre, Pointe-Noire, République du Congo, pris en sa qualité de débiteur principal et caution hypothécaire ;

Il sera, le samedi 20 juin 2026, à 09heures, procédé, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, salle ordinaire desdites audiences, au Palais de Justice, à la vente sur saisie immobilière, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'im-

meuble dont la désignation suit :

La propriété dont s'agit est située à Pointe-Noire, quartier Saint-Pierre, dont les références cadastrales sont les suivantes : parcelle n°13, section L, bloc 64, d'une superficie de **442,08m²**, objet du titre foncier n°70147.

Tel que cet immeuble existe, s'étend et se comporte, avec tous ses droits, aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve, ensemble tous immeubles par destination, en particulier tout matériel pouvant avoir ce caractère, toutes constructions et installations actuellement existantes, alors même qu'elles seraient omises à la désignation qui précède et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient être faites par la suite.

Mise à prix: 16.000.000 FCFA, augmentée de 12% du montant d'adjudication, des frais de poursuite et des frais taxés.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier de charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus, par le ministère d'Avocat ou par les enchérisseurs eux-mêmes ;

Toute personne désirant enchérir, devra, pour être admise à le faire, consigner préalablement à l'ouverture des enchères, au Greffe Civil du Tribunal de Grande de Pointe-Noire, une somme qui lui plaira de fixer séance tenante. Cette somme lui sera restituée dans le cas où elle ne demeurerait pas adjudicataire et dans le cas contraire, elle s'imputera sur les frais et sur la fraction exigible du prix d'acquisition.

Conditions de vente:

-Inscription au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire ;

-Vente strictement au comptant.

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 19 mai 2026

Maître Roldia MALONGA
(Avocat poursuivant)

CATHOLIC RELIEF SERVICES UNION EUROPEENNE

Projet de gestion des déchets solides : après Kinkala, Kintélé rejoint la dynamique d'un assainissement plus durable et participatif



Le jeudi 21 mai à Kintélé, le projet « Gouvernance participative et innovation locale pour une gestion durable des déchets solides » (GDU2K) a été officiellement lancé au cours d'une cérémonie réunissant autorités locales, partenaires techniques, représentants communautaires et acteurs de la société civile. Après une première étape de lancement à Kinkala, dans le département du Pool, cette initiative soutenue par l'Union européenne et mise en œuvre par Catholic Relief Services (CRS), en partenariat avec l'ONG Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA), ambitionne de renforcer la gestion durable des déchets solides dans les communes de Kinkala et Kintélé, au bénéfice de plus de 30 000 habitants sur une période de deux ans.

Les études de référence réalisées au démarrage du projet mettent en évidence l'ampleur du défi dans la commune de Kintélé : 41 dépotoirs anarchiques, faible couverture des services de collecte, manque de sensibilisation, coordination institutionnelle encore limitée et impacts sanitaires croissants. Les défis sont multiples et touchent particulièrement les populations vivant à proximité des décharges sauvages, notamment les femmes, les enfants, les commerçants et les jeunes des quartiers exposés. Pour mieux appréhender ces réalités, la cérémonie de lancement a également été marquée par une visite du dépotoir anarchique du quartier 1000

logements. Cette descente de terrain a permis aux différentes parties prenantes de mesurer concrètement les enjeux environnementaux et sanitaires auxquels les populations sont confrontées au quotidien. Face à ces constats, le projet GDU2K mise sur une approche articulée autour de trois axes complémentaires : la participation citoyenne, le renforcement de la gouvernance locale et le développement de solutions liées à l'économie verte. L'ambition étant de dépasser la seule logique de nettoyage pour installer durablement de nouvelles pratiques communautaires autour de la gestion des déchets. Parmi les résultats attendus du projet figurent la mise en place de brigades citoyennes



Photo de groupe des officiels présents à la cérémonie, sous le leadership de Madame la Présidente du Conseil municipal, Députée-Maire de Kintélé (au centre, en rouge), entourée à sa gauche du représentant de l'Ambassadeur de l'Union européenne, et à sa droite du Représentant de CRS, suivie de la Représentante de EAA en robe blanche. Crédit photo Prudence Baganda /CRS.



Les officiels face à la communauté, procédant à l'inauguration du panneau marquant le lancement du projet à Kintélé

et le renforcement des clubs scolaires, avec l'objectif de sensibiliser plus de 35 000 personnes aux enjeux environ-

nementaux et communautaires. Le programme entend également appuyer les Organisations de la Société Civile (OSC) de

Kintélé et renforcer les capacités de 30 acteurs municipaux, notamment à travers la création de cadres de concertation mul-

ti-acteurs, destinés à améliorer la coordination locale en matière d'assainissement.

Par ailleurs, le projet intègre une dimension économique majeure, axée sur la valorisation des déchets. En accompagnant des jeunes entrepreneurs et en soutenant près de 50 emplois verts à travers la promotion de mécanismes communautaires de collecte et de recyclage, il ambitionne de générer des revenus tout en contribuant à l'amélioration du cadre de vie.

À travers cette initiative, Catholic Relief Services et ses partenaires réaffirment leur volonté d'accompagner les efforts des pouvoirs publics congolais en faveur d'une gestion plus durable des déchets solides. Entre mobilisation citoyenne, renforcement institutionnel et promotion de l'économie verte, le projet GDU2K entend poser les bases d'un modèle local d'assainissement plus inclusif et durable, capable de répondre à la fois aux défis environnementaux et aux réalités sociales des communautés concernées.

L'équipe de rédaction de CRS

CRISE AU CFCO

Le ministre Ngouonimba pour une feuille de route consensuelle

Comment juguler la crise multidimensionnelle à laquelle est en proie, depuis des lustres, le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO)? Pour le nouveau ministre des Transports et de la marine marchande, Josué Rodrigue Ngouonimba, la solution réside dans une feuille de route relevant de la volonté de toutes les parties prenantes. Et le ministre se dit optimiste.

Cette proposition a été émise lors d'une mission effectuée le 20 mai au siège du CFCO, à Pointe-Noire. C'était du 17 au 22 mai au sein des structures sous tutelle, telles que le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) où il a assisté à l'évaluation de la mise en œuvre du Guichet unique des opérations transfrontalières (GUOT). Mais si le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande a pu dessiner un sourire, vu la bonne santé de certaines entreprises publiques placées sous sa tutelle, il a dû se rendre compte de la gravité de la situation qui prévaut au CFCO.

Et les agents n'ont pas laissé la moindre place à la résignation pour brosser le tableau de la société. «(...) Le CFCO est en proie à d'énormes difficultés structurelles et conjoncturelles. Les problèmes récurrents sont notamment la dégradation de la voie et des infrastructures connexes, ainsi que l'obsolescence des locomotives et des wagons (...)», a déploré, dans son mot de bienvenue, Jean-Bedel Tity Loumouel, directeur général

du CFCO.

À cela s'ajoute la pauvreté du parc matériel. «Actuellement, le CFCO ne dispose que de: six locomotives de ligne en circulation, sur un total de quarante-trois au parc; deux locomotives de manœuvre en activité, sur un total de dix (10) au parc; cinq cent trente-sept wagons sont en exploitation, sur un total de neuf cent vingt-cinq au parc», expliqué le DG.

Crise financière aigue Or, tout est lié à une situation financière des plus catastrophiques. «Ces contraintes matérielles se traduisent par des indicateurs financiers préoccupants qui étranglent financièrement l'entreprise. A ce titre, la situation financière provisoire, au 31 décembre 2025, indique: une dette commerciale de 13 milliards 138 millions de F.CFA; une dette fiscale de 59 milliards 480 millions de F.CFA; une dette sociale auprès des organismes de sécurité sociale (CNSS et CRF) de 8 milliards 245 millions de F.CFA; un chiffre d'affaires de 6 milliards 315 millions de F.CFA, contre 8 milliards 450 millions de F.CFA, en 2024, soit une baisse de 25,27%; une masse salariale de 8

milliards 498 millions de F.CFA en moyenne, qui représente 134,57% du chiffre d'affaires de l'entreprise; un cumul des salaires impayés de F.CFA: 24 milliards 949 millions, correspondant à quarante-trois et demi (43,5) mois (soit plus de 3 ans, NDLR)». Dès lors, dans un tel contexte, le ministre Ngouonimba parviendra-t-il à régler ces problèmes qui, depuis des lustres, font dérailler pour faire dériver le CFCO vers le précipice de la fermeture définitive? À en croire le chef du département des Transports au Congo, tout est possible. Mais il doit compter sur l'appui des collaborateurs. «Nous allons ensemble définir une feuille de route pour que nous abordions ces questions. Nous aurons une prochaine discussion où nous pourrions regarder, de façon optimale, toutes les questions que vous venez de soulever. Déjà, je peux vous dire que je suis une



Le ministre visitant les installations du CFCO.

personne positive qui estime qu'on trouve toujours une question à toutes les questions. Il faut dire que le CFCO se retrouve dans une bonne perspective, puis que l'État a consenti à faire de gros travaux de modernisation de cet outil (le CFCO, NDLR)», a déclaré le ministre Josué Rodrigue Ngouonimba, dans son adresse aux staff dirigeant et partenaires sociaux du CFCO.

À l'aune des travaux de modernisation et de réhabilitation du CFCO lancés en février 2026 par le Chef de l'État et dans le cadre de la gouvernance participative, l'implication de toutes les institutions parties prenantes, dont le ministère des Finances, est plus qu'un impératif pour que le CFCO redevienne le fer de lance de l'économie congolaise et refasse jouer au Congo le noble rôle qui fut le sien jadis, celui de pays de transit en Afrique centrale.

John NDINGA NGOMA

COUP D'OEIL EN BIAIS

Cabinet de Frédéric Nzé : tout le monde viré !
Dans le cadre d'une restructuration des services, le remplaçant de Juste Ibombo, Frédéric Nzé, a décidé de mettre fin aux fonctions de tous les agents occupant des postes de cabinet au ministère des Postes, des télécommunications et de l'Economie numérique, par note de service du 21 mai 2026. Ces derniers l'ont appris après publication. Un appel à candidatures sera lancé pour les postes à pourvoir. Révoquer collectivement tout le personnel en poste au sein d'un cabinet, cela n'arrive pas souvent au Congo. Mais Frédéric Nzé, fils d'un ancien cadre historique du PCT au pouvoir, l'a fait. Il veut imposer sa marque. Une certaine opinion pense que cette décision enfreint le principe de continuité de l'État. En tout cas, nombreux sont ceux qui attendent de voir dans un pays où l'impunité est érigée en règle de gestion des affaires publiques.

Brazzaville redevient crédible, mais on est inquiet

Le Congo redevient crédible auprès des investisseurs internationaux, car le Gouvernement montre sa capacité par le jeu risqué de s'endetter pour payer ses dettes, en raison de la situation d'endettement très lourde de l'Etat. Il vient de réussir une opération financière sur le marché international, en levant un montant de 479 milliards de francs CFA. Un spécialiste explique que le pays s'endette «pour refinancer des eurobonds et rembourser de la vieille dette avec de la nouvelle, encore plus chère». Le problème, c'est que le Gouvernement feint d'ignorer que la dette s'épaissit au fil des années, à cause des intérêts, et pénalisera les générations futures.

Un réseau de voleurs de CCP opère à Brazzaville

Des individus malintentionnés ou des agents véreux de la société Energie électrique du Congo (E²C) profitent des interventions sur les installations électriques des ménages pour soutirer de l'argent aux abonnés ou voler des pièces. Vendredi 22 mai 2026, deux d'entre eux ont arraché un coupe-circuit principal (CCP, un dispositif de sécurité indispensable d'une installation électrique en cas de surcharge ou de court-circuit), à Ngampoko, un quartier de Madibou (Arrondissement 8 de Brazzaville). La victime, un agent de La Semaine Africaine, a été visité en son absence par ces escrocs. Ils se présentent souvent sans uniforme, refusent de présenter un ordre de mission en bonne et due forme ou vous accusent arbitrairement de fraude. La direction de E²C doit ouvrir l'œil, car ces faux agents ternissent l'image de la société qui n'était pas déjà bonne !

Des pneus brûlés à Yoro en signe de mécontentement

L'opération de déguerpissement forcé dans le cadre du projet de construction de la voie d'accès au port de Yoro, dans le sixième arrondissement Talangaï, a failli tourner à l'émeute mercredi 13 mai 2026. Les forces de l'ordre réquisitionnées à cet effet en vue d'imposer la puissance publique et la loi, ont expulsé manu-militari les récalcitrants avec l'aide des engins lourds. Les familles qui ne voulaient pas partir ont incendié des pneus pour exprimer leur mécontentement. La tension a prévalu sur les lieux. Selon les autorités, les ayant-droits avaient déjà bénéficié d'indemnités financières conformément aux dispositions légales en vigueur. Ces compensations devaient permettre aux familles concernées de quitter les lieux dans les délais fixés par l'administration afin de faciliter le démarrage effectif des travaux. Cependant, malgré les indemnités effectuées et plusieurs mises en demeure aux occupants, de nombreuses familles avaient refusé de libérer leurs habitations après l'expiration des délais impartis.

Transport urbain à Brazzaville: ces tarifs de taxis qui agacent

Le tarif du taxi et du transport en commun dans le périmètre urbain de Brazzaville est devenu un problème. Le premier gouvernement du nouveau mandat du Président Denis Sassou-Nguesso, bien que nous soyons dans une économie libérale, est attendu pour annoncer des mesures fortes qui soulageraient les populations. Chaque jour, les Brazzavillois sont confrontés à une grille tarifaire des transports qui varie selon la tête du client, même lorsque la distance est facilement accessible. Les conducteurs des moyens de transport imposent leur diktat. Chacun dicte le prix du trajet. À prendre ou à laisser. Preuve: des quartiers périphériques au marché Total ou à Mampassi à Ouenzé, le tarif à l'aller est différent de celui déboursé dans le sens inverse. Deux tarifs pour le même trajet. La réalité est la même sur d'autres lignes. Face à cette hausse perpétuelle et sans notification officielle des pouvoirs publics, les usagers suffoquent. Tant cette réalité agace leur quotidien. Mais qui de la mairie de Brazzaville ou du ministère des Transports est chargé de réguler les tarifs des transports dans le périmètre urbain ? La question vaut son pesant d'or. La réponse aussi.

ASSEMBLEE NATIONALE

12^{ème} réunion du comité de coordination : un ordre du jour chargé

Le comité de coordination a tenu le 22 mai 2026 sa douzième réunion dans la salle de conférence des présidents, sous la direction d'Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale. Pour arrêter le calendrier des travaux de la douzième session ordinaire du 2 juin au 13 août 2026.

Cette réunion a réuni les membres du bureau de l'Assemblée nationale, les présidents des groupes parlementaires et des commissions permanentes. A son ordre du jour, six affaires dont des questions diverses notamment: les informations sur l'évolution des dossiers relatifs aux arriérés des 13^{ème}, 14^{ème} et 15^{ème} législature; les véhicules des députés de la 15^{ème} législature; les passeports diplomatiques des députés; la place des parlemen-

taires dans l'ordre des préséances au cours des cérémonies officielles; la requête du président de la commission plan, aménagement du territoire, infrastructures et développement local sur la participation de l'Assemblée nationale aux travaux de détermination des grandes orientations du programme national de développement (PND); la participation aux cérémonies de pose des premières pierres et d'inaugurations des infrastructures, ainsi que



Isidore Mvouba



Les membres du comité de direction

la question relative à la médiation des auditions des membres du Gouvernement en commission.

KAUD



MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN,
DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES
STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE -
SERIE DE PROJETS N°2 (HISWACA - SOP 2)

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°0047/MEPSP/HISWACA/2026

Pays: République du Congo
Numéro de Prêt: 75280

Intitulé de la Mission: Audit opérationnel, organisationnel et proposition d'un plan de digitalisation de l'Institut National de la Statistique (INS)

N° de référence: CG-CG-HISWACA-0047-C-SFQC-26

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du «**Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA)**», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **«recrutement d'un cabinet pour l'audit opérationnel, organisationnel et proposition d'un plan de digitalisation de l'Institut National de la Statistique (INS)»**.

2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent : (i) évaluer la structure opérationnelle, organisationnelle et le cadre juridique de l'INS ; (ii) analyser les mécanismes de gouvernance et de prise de décision ; (iii) examiner la gestion des ressources humaines (recrutement, formation, motivation, discipline, évaluations) ; (iv) conduire un diagnostic financier et comptable de l'INS en relation avec la réglementation en vigueur, notamment la loi organique sur les établissements publics à caractère administratif ; (v) proposer un plan de digitalisation de l'INS ; (vi) etc.

3. Les Termes de Référence (TDR) détaillés de la mission sont disponibles sur demande à l'adresse indiquée ci-dessous.

4. L'Unité de Gestion du projet HISWACA invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part

de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

- Expérience avérée (au moins 10 ans) dans la conduite d'audits opérationnels et organisationnels, de préférence dans le secteur public ;
- connaissance approfondie des systèmes statistiques nationaux et des standards internationaux (ONU, Banque mondiale, FMI, etc.) ;
- expertise en gouvernance publique, gestion des ressources humaines et financières ;
- expérience dans la conception et la mise en œuvre de projets de digitalisation administrative ;

5. La liste restreinte comprendra au minimum cinq (05) firmes et au maximum huit (08) firmes.

6. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, septembre 2025, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez-vous reporter aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission : Les Consultants ne peuvent être engagés pour des missions qui seraient incompatibles avec leurs obligations présentes ou passées envers d'autres clients, ou qui risqueraient de les mettre dans l'impossibilité de remplir leur mandat au mieux des intérêts de l'Emprunteur.

7. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance.

Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

8. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode SFQC (Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût) telle que définie dans le Règlement de Passation des Marchés.

9. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de lundi à vendredi, de 8h00 à 16h00 heures.

10. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel au plus tard le **lundi 08 juin 2026** (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention **«Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet pour l'audit opérationnel, organisationnel et proposition d'un plan de digitalisation de l'Institut National de la Statistique»**.

Projet d'amélioration et d'harmonisation des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre, Série de projets n°2 (HISWACA-SOP2)

À l'attention de : Monsieur Patrick Valery ALAKOUA, Coordonnateur

Adresse : Bureau 1204, Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila, Brazzaville -République du Congo

Téléphone : +242 06 157 01 01

Courriel : ugp@hiswaca-congo.org

Fait à Brazzaville, le 20 mai 2026

Patrick Valery ALAKOUA

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

RECTIFICATIF A

L'ANNONCE LEGALE

N°/148/143/150/153/155/159

AU LIEU DE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
01	N° 7730 du 26/11/23	Section :AB ; bloc : 92, Pile : 6, Sup : 470,18 m ²	Av Alphonse Massamba Débat (qtier Cataracte)	Madibou	BIKAMBIDI Chantal Lucette Brigitte

LIRE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
01	N° 7730 du 26/12/23	Section :AB ; bloc : 92, Pile : 6, Sup : 470,18 m ²	Av Alphonse Massamba Débat (qtier Cataracte)	Madibou	BIKAMBIDI Chantal Lucette Brigitte

AU LIEU DE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
01	318153 du 23/04/24	Section :- ; bloc :-, Pile :-, Sup : 968,37 m ²	Quartier Ndibou	Pool	OLLITA DIMI Landry Simplicie

LIRE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
01	31815 du 23/04/24	Section :- ; bloc :-, Pile :-, Sup : 968,37 m ²	Quartier Ndibou	Pool	OLLITA DIMI Landry Simplicie

AU LIEU DE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
06	N°9000 du 04/07/24	Section :-, bloc :-, Pile :-, Sup : 324,92 m ²	Rue Mpoullili Philippe (Qtier Mayanga)	Madibou	BIKAZEBI Myster

LIRE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
06	N°9000 du 04/07/24	Section :-, bloc :-, Pile :-, Sup : 324,92 m ²	Rue Mpoullili Philippe (Qtier Mayanga)	Madibou	BOKAZEBI Myster

AU LIEU DE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
07	N° 9052 du 04/08/24	Section : E, bloc: 63(ex 06), Pile 05(ex 01), Sup: 278,11 m ²	04, Avenue Mapira Albert	Bacongo	MOMBOULI EBAMA Prince Herauld

LIRE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
07	N° 9175 du 01/10/24	Section : E, bloc: 63(ex 06), Pile 05(ex 01), Sup: 278,11 m ²	04, Avenue Mapira Albert	Bacongo	MOMBOULI EBAMA Prince Herauld

AU LIEU DE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
26	N°9942 du 04/11/24	Section :-AK, bloc :125 ; Pile :12 ; Sup 398,18 m ²	85 Rue Bingola	Mfilou	MAKOUBA Jean Flavien

LIRE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
26	N°9941 du 04/11/24	Section :-AK, bloc :125 ; Pile :12 ; Sup 398,18 m ²	85 Rue Bingola	Mfilou	MAKOUBA Jean Flavien

AU LIEU DE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
44	N°7363 du 08/15/23	Section : G, bloc : 16 ; Pile :01, Sup : 232,90 m ²	16, Rue Jacques Bankaites	Bacongo	Enfants IBARA Fulbert

LIRE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
44	N°7363 du 08/05/23	Section : G, bloc : 16 ; Pile :01, Sup : 232,90 m ²	16, Rue Jacques Bankaites	Bacongo	Enfants IBARA Fulbert

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière)

Pour l'insertion légale
Le chef de Bureau, Aimé Carl Stédy DIATOU

Fait à Brazzaville, le 06 Mai 2026

SENEGAL

Ahmadou Al Aminou Mohamed Lô remplace Ousmane Sonko

La nomination d'Ahmadou Al Aminou Mohamed Lô au poste de Premier ministre du Sénégal ouvre une nouvelle séquence politique délicate pour le pouvoir du président Bassirou Diomaye Faye. Désigné lundi 25 mai 2026, trois jours seulement après le limogeage d'Ousmane Sonko, cet économiste de 60 ans hérite d'un exécutif fragilisé par des tensions internes au sommet de l'Etat.

Ancien cadre de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et spécialiste des questions macroéconomiques et financières, Ahmadou Al Aminou Mohamed Lô apparaît avant tout comme un technocrate. Peu connu du grand public et non membre du Pastef, le parti au pouvoir, il devra pourtant relever un défi hautement politique : restaurer la cohésion au sein d'une majorité secouée par la rupture entre Bassirou Diomaye Faye et son ancien mentor Ousmane Sonko. Le nouveau chef du gouvernement arrive dans un contexte particulièrement sensible. Depuis plusieurs semaines, les divergences entre le président sénégalais et son désormais ex-premier ministre Ousmane Sonko alimentaient les spéculations sur une crise au som-



Ahmadou Al Aminou Mohamed Lô

met de l'exécutif. Le départ de ce dernier, figure centrale du Pastef et leader charismatique du camp présidentiel, pourrait laisser des fractures durables au sein du pouvoir. Le nouveau Premier ministre devra également convaincre une opinion publique attentive aux promesses de rupture et de transformation portées par le Pastef depuis l'élection de mars 2024. Les attentes restent fortes sur les questions sociales, la gouvernance, l'emploi des jeunes et la souveraineté économique. Or, tout ralentissement des réformes ou toute crise politique prolongée pourrait rapidement affaiblir l'autorité du gouvernement. Au-delà des enjeux politiques, Ahmadou Al Aminou Moha-

med Lô devra surtout imposer son autorité dans un appareil d'Etat encore marqué par l'influence d'Ousmane Sonko. Son profil discret et technocratique pourrait compliquer son affirmation face aux figures les plus populaires de la majorité. Dans sa première déclaration officielle, le nouveau premier ministre a assuré qu'il ne s'agissait pas d'« un changement de cap », mais plutôt d'« un changement de méthode » destiné à renforcer la cohérence de l'action gouvernementale. Une manière de rassurer les partisans du pouvoir tout en affichant la volonté du président Bassirou Diomaye Faye de reprendre pleinement le contrôle de l'exécutif.

Gaule D'AMBERT

BENIN

Romuald Wadagni succède à Patrice Talon

Investi à la tête de l'Etat béninois dimanche 24 mai 2026, Romuald Wadagni a prêté serment devant la Cour constitutionnelle lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence de nombreuses figures de la scène politique béninoise, ainsi que d'une quinzaine de délégations étrangères, dont les représentants des trois pays de l'Alliance des Etats du Sahel (AES).

La cérémonie s'est ouverte par la proclamation des résultats de l'élection présidentielle par la Cour constitutionnelle, installée sur le podium en tenue d'audience solennelle. Quelques minutes plus tard, est intervenu le moment tant attendu. La main droite levée, le président élu a solennellement juré « de respecter et de défendre la Constitution », et a accepté de « subir les rigueurs de la loi en cas de parjure ». Un serment salué par douze coups de canons et les applaudissements des 6 000 invités. Ensuite, le nouveau président a été proclamé Grand Maître des ordres nationaux, avant que le chef d'état-major général monte à l'estrade pour lui remettre le drapeau national. Romuald Wadagni s'est engagé à servir le Bénin avec intégrité, courage et constance, promettant à ses concitoyens une croissance « qui profite-



Romuald Wadagni prêtant serment

ra à chaque famille» et de la fermeté contre le terrorisme. «Une croissance nationale n'a de sens que lorsqu'elle devient visible dans la vie ordinaire des populations, lorsqu'une famille peut accéder à l'eau potable, à l'électricité, à un logement décent. Le développement du Bénin doit se vivre dans chaque composante de la cité et dans chaque territoire de la République», a-t-il déclaré. «Je prends aussi un engagement clair: celui d'être le garant de nos institutions, de l'Etat de droit et des libertés fondamentales». Pour Nouréno Atchadé, président du parti d'opposition Les Démocrates, «le président élu est le président de tout le monde, y compris de ceux qui sont en exil, de

ceux qui sont en prison. Il a la responsabilité de renforcer la démocratie à travers des élections non exclusives». Sur l'esplanade du Palais des congrès, les premières loges étaient occupées par les anciens chefs d'Etat béninois, Nicéphore Soglo et Thomas Boni Yayi, ainsi que par 16 délégations étrangères. Parmi elles, la ministre française déléguée aux partenariats internationaux, et tous les voisins du Bénin: Togo, Nigeria, Burkina Faso et surtout le Niger, avec lequel les relations demeurent tendues. Romuald Wadagni a affiché sa volonté d'approfondir la coopération régionale..

Alain-Patrick MASSAMBA

TRANSPORT MARITIME

Le Port de Pointe-Noire face au défi de la numérisation de ses opérations

Si le ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande, Josué Rodrigue Nguonimba, s'est réjoui du dynamisme et de la compétitivité du Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN). Il attribue cette avancée à la numérisation de ses opérations. Un exploit imputable à la mise en œuvre réussie du Guichet unique des opérations transfrontalières (GUOT).

Toucher du doigt les réalités d'un secteur d'activités qu'on connaît peu ou pas du tout. Le séjour effectué du 17 au 22 mai à Pointe-Noire par le nouveau ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande aura valu son pesant d'or.

Nommé pour la première fois à ce département, Josué Rodrigue Nguonimba a tenu à inspecter son nouveau champ d'action. En visitant des infrastructures telles que le Conseil congolais des chargeurs (CCC), la Direction générale de la marine marchande (DIGEMAR), le Chemin de fer Congo-Océan et le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN).

C'est, justement, au PAPN que le député PCT de Djambala a débuté sa mission en procédant à l'ouverture des travaux d'évaluation de la mise en œuvre du Guichet unique des opérations transfrontalières (GUOT) au sein du PAPN.

Créé par loi n°16-2013 du 19 juillet 2013, le GUOT est une entité publique placée sous la tutelle du ministère des Transports. Il est dans la simplification des procédures et la facilitation des formalités administratives, commerciales et douanières, « afin de réduire les coûts et les délais de passage des marchandises aux frontières de la République du Congo ».

Une vision qui procède des exigences de l'Organisation maritime internationale (OMI). En effet, lors de sa 49^e session tenue à Londres du 10 au 14 mars 2025, le Comité de facilitation de l'OMI (FAL) avait défini un plan de travail pour l'élaboration d'une feuille de route pour la mise en œuvre d'une stratégie de numérisation du secteur maritime mondial à l'horizon 2027.

Mais en attendant l'adoption de ce plan d'action par l'Assemblée générale de l'OMI, l'heure est à l'évaluation de la mise en œuvre du processus de numérisation dans différentes infrastructures mondiales. Et le PAPN, jaloux de sa



Le DG Bhalat décrivant sa structure devant ses hôtes



Photo de famille après les travaux d'évaluation

compétitivité, n'entend pas déroger au cahier des charges de l'OMI.

L'avis favorable des experts de l'OMI

Et pour en avoir le cœur net, l'OMI avait dépêché deux de ses experts, à savoir: le Français Christian Feuvre et le Marocain Tarik Naciri. C'est ainsi que du 18 au 22 mai, les deux experts ont échangé avec leurs collègues autour de nombreux sujets portant sur les enjeux de modernisation du PAPN, notamment sur sa transformation digitale, afin qu'il devienne un « smart » port, ainsi que le veulent des institutions internationales.

Des avancées visibles, du moins aux yeux des cadres de l'OMI. «Actuellement, vous avez des processus qui permettent l'accueil des navires, qui sont essentiellement des transmissions de documents, soit sous forme de documents papier remis, soit sous forme de transmission par e-mail d'un fichier PDF. La partie qui est déjà bien digitalisée, c'est l'intégration des manifestes des navires, notamment des conteneurs, dans les outils de la douane, l'outil Sidonia», s'est félicité Christian Feuvre, à la clôture des travaux.

Au moment où la communauté maritime internationale fait face à moult défis et enjeux, notamment sur le plan sécuritaire, le PAPN devrait ou doit fournir davantage d'efforts pour la mise en œuvre du GUOT. «Pour ce qui concerne le guichet unique maritime, qui est donc l'accueil des navires, les transmissions d'informations, il reste un travail assez conséquent à effectuer, de telle sorte qu'à l'arrivée des navires, la capitainerie dispose de toutes les informations voulues et puis, les partager avec l'ensemble des parties prenantes, les différentes administrations, la police, l'immigration, la santé et les autorités douanières également. De telle sorte que l'arrivée du navire soit bien préparée et que le démarrage des opérations de manutention puisse se faire dans les meilleurs délais», a recommandé Christian Feuvre.

Et sur le terrain, le constat est sans appel. Des installations de protection maritime aux zones d'extension portuaire, en passant par les quais commerciaux, les espaces logistiques et les plateformes multifonctions, c'est un vaste port en plein extension et en plein processus accéléré de modernisation que Séraphin BHALAT, Directeur Général du PAPN, a fait visiter au ministre et aux nobles hôtes.

Et si la mise en œuvre du GUOT et la modernisation du PAPN rencontrent jusqu'ici des succès francs, cette dynamique procède de la vision du Chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, celle de «doter le pays d'infrastructures connectées aux exigences du commerce mondiale. Notre ambition est dictée par la réalité du terrain et le dynamisme exceptionnel de notre place portuaire», a expliqué le ministre Nguonimba. D'où cet appel de l'ancien ministre de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat: «Le PAPN a franchi un record historique en traitant 1 119 164 conteneurs équivalant de 20 pieds. Ce volume multiplié par 10, depuis 2009. Cette massification génère de nouveaux défis. Pour maintenir notre compétitivité et réduire le temps d'attente au mouillage, l'accélération du traitement documentaire est une priorité absolue.»

Comme quoi, ce n'est pas encore le moment de dormir sur les lauriers!

POINT DE VUE

La compréhension de l'infaillibilité dans le discours des Papes

A la suite des sessions de formations organisées avec Sr Escanlar Maria Luisa à la paroisse Saint Joseph de M'vouti (archidiocèse de Pointe-Noire), portant notamment sur les documents du Magistère pontifical, diverses réactions ont été suscitées autour de certains discours jugés contestables attribués aux Souverains pontifes. Ces prises de position, parfois marquées par une lecture fragmentaire ou insuffisamment contextualisée du magistère de l'Eglise, révèlent la nécessité d'une clarification doctrinale et canonique concernant la portée authentique de l'infaillibilité pontificale.



Abbé Christian Noël Dembi Koela

récente de l'Eglise, on pourrait penser aux tensions qui ont existé entre certains théologiens et le Magistère des années 50. A côté de la tension, il peut y avoir hélas opposition. L'opposition existe quand la recherche de la vérité se fait aux dépens du patrimoine doctrinal de l'Eglise et se cristallise dans les propositions ambiguës ou carrément erronées. L'idée de l'infaillibilité est, sans conteste, l'une de celles auxquelles notre époque est particulièrement allergique. Et on le comprend sans peine. Tout change, aujourd'hui. Non seulement les conceptions politiques et sociales, non seulement les perspectives culturelles et philosophiques, mais même les réalités considérées comme les plus enracinées dans une stabilité inébranlable, des réalités de la religion. Alors, parler du caractère irréfutable, définitif, absolu de certaines vérités, n'est-ce pas prêcher dans le désert? De plus, à propos de l'infaillibilité, la littérature théologique connaît une importante production de livres et articles tous riches en enseignement. Le cadre de ce point de vue ne nous permet pas d'en faire l'inventaire, ni l'étude exhaustive. A notre humble avis, les recherches théologiques et canoniques africaines visant l'évangélisation en profondeur ne peuvent se faire judicieusement sans être en face du magistère infaillible. Une autre question, que nous souhaiterions développer dans une autre étude, s'intéresserait à savoir comment les recherches de l'évangélisation en profondeur en Afrique peut-elle intégrer les réalités propres de l'Afrique dans une Eglise où tout serait fini et défini? Comment produire des droits particuliers et faire progresser les communautés

ecclésiales vivantes, quand les réalités essentielles de la vie chrétienne sont irréfutables? Historiquement, c'est avec le théologien du Moyen Age qu'apparaît le mot d'infaillibilité, à côté de celui d'innocence et d'irréformabilité. Pour le Père Congar, le Siège apostolique de Rome, n'a guère exercé, avant l'époque moderne, le magistère actif de définitions dogmatiques et de formulation constante de la doctrine catholique, qu'il exerce depuis le pontificat de Grégoire XVI et surtout depuis celui de Pie IX. En tant que canoniste, nous pouvons définir l'infaillibilité comme une préservation de l'erreur accordée en vertu de l'assistance divine du Pontife romain, au Collège des évêques assemblés en Concile Œcuménique ou bien aux évêques dispersés à travers le monde, gardant le lien de la communion entre eux et avec le successeur de Pierre, lorsqu'ils remplissent leur charge de proposer la Parole de Dieu contenue dans la révélation. L'infaillibilité qu'exerce le Pape en matière de foi et de mœurs, trouve son fondement dans le fait qu'en Esprit Saint, l'Eglise participe à la vérité de Dieu, qui ne peut ni se tromper, ni tromper. Le Christ a promis aux apôtres qu'il demeurera avec eux (Mt 28,20) et que l'Esprit de vérité sera avec eux (Jn 14,16ss). La pureté et l'intégrité de la prédication de foi sont ainsi garanties aux apôtres et à leurs successeurs pour toujours (Lc 10,16). A quoi s'en tiendraient les fidèles, si l'Eglise n'avait plus rien à proposer comme obligeant et permanent? Sur quoi reposerait leur foi? Elle-même partirait d'où? C'est pourquoi «l'infaillibilité de la prédication de foi est une condition de l'unité et l'inaltérabilité de l'Eglise». Selon le canon 749 §1, «le Pontife suprême en vertu de sa charge, jouit de l'infaillibilité dans le Magistère lorsque, comme Pasteur et Docteur suprême de tous les fidèles, auquel il appartient de confirmer ses frères dans la foi, il proclame par un acte décisif une doctrine à tenir sur la foi ou les mœurs». De ce canon, nous pouvons souligner quelques traits ci-après: Trois conditions essentielles sont requises pour cette infaillibilité à

savoir l'autorité suprême du pontife, l'intention de définir et l'objet doctrinal (foi ou mœurs). Au niveau pastoral et synodal, l'accent est mis sur le «sensus fidei» qui n'abolit pas l'autorité pontificale mais l'inscrit dans une dynamique de discernement communautaire. Cette précision canonique vise à montrer la source originare de l'infaillibilité pontificale. Ce n'est pas pour les qualités individuelles ou intellectuelles que le Pontife suprême jouit de l'infaillibilité, mais parce qu'il succède au ministère de Pierre et qu'il doit affermir ses frères dans la foi. (cfr. Lc 22,32). Il est le Pasteur suprême. Pierre a reçu du Seigneur la mission singulière d'affermir dans la foi. Jésus lui-même garantit à Pierre qu'il a prié, pour que sa foi ne défaille pas. L'infaillibilité pontificale est ministérielle de telle sorte que si l'on envisageait le Pontife sans charge, l'infaillibilité manquerait sa raison d'être. La définition de l'infaillibilité pontificale, depuis le Concile Vatican I, en passant par Lumen gentium (LG 25), jusqu'au Code de droit canonique de 1983 (CIC 83), concerne l'enseignement pontifical. Il ne s'agit pas de gestes posés par le Pape dans la vie de tous les jours. On ne doit pas penser le Pape infaillible, quand il assiste à une pièce de théâtre, par exemple, et même quand il se prononce, pour saluer les pèlerins à San Pietro, le mercredi d'audience par exemple. L'enseignement concerné par l'infaillibilité est d'un autre type. Il s'agit d'une proclamation. L'infaillibilité ne concerne pas les intentions non exprimées du Pape. Il doit y avoir une annonce extérieurement manifestée. C'est un acte décisif, qui manifeste la volonté d'obliger et, dans ce cas, en le faisant «ex cathedra». L'infaillibilité porte sur la doctrine, sur la foi, les mœurs et toutes les vérités révélées. Elle comprend le dépôt de la révélation divine, et même tous les éléments de doctrine, y compris moral, sans lesquelles les vérités salutaires de la foi ne peuvent être gardées, exposées ou observées. L'infaillibilité pontificale est liée au magistère extraordinaire. L'histoire de l'Eglise nous renseigne que les papes ne l'ont exercée que deux

fois, depuis sa définition au Concile Vatican I, pour les dogmes de l'immaculée conception de la Vierge Marie (1870) et celui de l'assomption de la Vierge Marie (1950). A bien considérer les choses, la contestation du magistère pontifical ne porterait pas sur l'infaillibilité pontificale elle-même, que le Pape n'a évoquée que très rarement, mais plutôt sur l'intervention du Pape dans les divers domaines, pour donner l'enseignement authentique de l'Eglise. La perspective de considérer l'infaillibilité pontificale, même dans l'enseignement non définitif, a induit beaucoup de nos contemporains au rejet de la doctrine même ordinaire du magistère. Pourtant, le droit, entoure l'infaillibilité de plusieurs conditions, dont la proclamation solennelle par un acte définitif. Il y a une typologie des discours pontificaux et de degrés d'autorité. Tous les discours papaux ne relèvent pas de l'infaillibilité. Le droit canonique distingue plusieurs: les définitions ex cathedra comme l'«ineffabilis Deus» de 1854, proclamant l'immaculée conception et le «Munificentissimus Deus» de 1950 proclamant l'Assomption; le Magistère ordinaire universel et le Magistère authentique non infaillible. En fait, le Pape exerce son magistère ordinaire dans la catéchèse, la prédication, l'enseignement de toute sorte. C'est ainsi qu'il se sert de plusieurs types de documents: les lettres décrétales, les lettres encycliques, les lettres apostoliques, les exhortations apostoliques, les adresses aux consistoires, les constitutions apostoliques, les motu proprio, la déclaration commune que le Pape fait avec les dirigeants des autres Eglises, à la suite des rencontres à Rome, les lettres du Jeudi saint; les allocutions, les messages à la télévision et à la radio, les discours aux pèlerins et à diverses circonstances, etc. Le code de 1983 institue qu'aucune doctrine n'est considérée comme infailliblement définie, que si cela est manifestement établi. Cela veut dire qu'il faut que le Pape ait l'intention d'imposer quelque chose comme infaillible et le manifeste. C'est pourquoi l'infaillibilité pontificale est proclamatoire. Il ne nous est pas demandé de deviner les intentions du Pontife romain, il doit, de façon expresse, l'exprimer et le signifier comme tel. La

confusion chez les contestataires de l'infaillibilité pontificale naîtrait du fait qu'on ne fait pas de différence entre les différents documents pontificaux: entre ce qui est établi comme vérité de foi et ce qui n'est qu'un point de vue personnel du Pape. Le canon 750 §1 oblige de la manière suivante: «On doit croire de foi divine et catholique tout ce qui est contenu dans la Parole de Dieu écrite ou transmise par tradition, c'est-à-dire dans l'unique dépôt de la foi confiée à l'Eglise, et qui est en même temps proposé comme divinement révélé par le magistère solennel de l'Eglise ou par son magistère ordinaire universel, à savoir ce qui est manifesté par la commune adhésion des fidèles sous la conduite du magistère sacré; tous sont donc tenus d'éviter toute doctrine contraire». De ce canon, nous devons relever deux attitudes fondamentales qu'un fidèle doit avoir vis-à-vis de l'infaillibilité pontificale: La première attitude consiste à croire la foi divine et catholique. «Croire» est une adhésion personnelle de l'homme à Dieu; elle est, en même temps, et inséparablement, l'assentiment libre à toute la vérité que Dieu a révélée. La deuxième attitude consiste à éviter toute doctrine contraire. Ne pas soutenir ni défendre d'une certaine façon une doctrine qui s'oppose à l'enseignement de l'Eglise. Même si l'infaillibilité apparaît comme un charisme intégré dans la synodalité, une ecclésiologie de communion, elle ne remet pas en cause le primat pontifical. A côté de l'adhésion de foi et l'évitement de la doctrine contraire, nous proposons l'autolimitation, la manducation et, enfin la catéchèse non pas comme un mode de réponse, mais l'exigence de formation chrétienne. Pour nous, la contestation a, surtout concerné le magistère ordinaire, plus que l'infaillibilité pontificale elle-même, puisque les papes n'ont défini que très rarement certaines vérités de la foi comme infaillibles. Nous proposerons dans le prochain numéro deux attitudes de réception de l'infaillibilité: l'autolimitation et la manducation qui ne peuvent être possibles, qu'avec une catéchèse appropriée.

Abbé Christian Noël DEMBI KOELA
Juriste et Islamologue

Étude de Maître Ulrich MAZAMBA MILANDOU
Notaire à Pointe-Noire

Boulevard Charles DE GAULLE, Immeuble RAKOTO, en face de la pharmacie Croix du Sud, B.P.: 5261, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo.

INSERTION LEGALE

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale de la société IS INDUSTRIE CONGO du 23 Mars 2026 reçu en dépôt par Maître Ulrich MAZAMBA MILANDOU, en date du 10 Avril 2026, enregistré aux domaines et timbres le 22 mars 2026, sous le folio 075/30 N°3712 à Pointe-Noire; il a été décidé de la clôture de la liquidation et de la radiation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe Noire. A cet effet, le Greffier en Chef du Tribunal du Commerce de Pointe-Noire

a déclaré la radiation définitive de la société IS INDUSTRIE CONGO.

Dépôt: Au greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, sous le numéro GC-PNR-01-2013-B14-00882.

Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°CG-PNR-01-2026-R-00175.

Fait à Pointe Noire, le 19 Mai 2026.

Pour Insertion.

Étude de Maître Ulrich MAZAMBA MILANDOU
Notaire à Pointe-Noire

Boulevard Charles DE GAULLE, Immeuble RAKOTO, en face de la pharmacie Croix du Sud, B.P.: 5261, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo.

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Ulrich MAZAMBA MILANDOU, en date du novembre 2025, il a été constitué une Société par action simplifiée unipersonnelle (SASU), conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, dénommée «LUNAKEM CONGO», dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: LUNAKEM CONGO;
Forme juridique: B17-Société par action simplifiée unipersonnelle (SASU);
Capital social: 1 000 000 F. CFA;
Objet: Commerce de gros d'autres produits intermédiaires non-agricoles-G460404 (Importation et commercialisation de produits chimiques), Commerce de gros et d'autres équipements industriels et fournitures diverses-G460502 (Importation et commercialisation d'équipements liés aux secteurs phytosanitaire, vétérinaire, agricole, industriel et environnemental), Fabrication d'autres produits

chimiques de base - C200102 (la transformation et le conditionnement des produits chimiques et agricoles)
Siège: Pointe-Noire, Centre-ville, Avenue Commandant Fode et Benoît GANONGO, Immeuble Morija, 20375, 053051893;

Direction: Société GABONNAISE DE CHIMIE POUR L'INDUSTRIE, L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE, en sigle GCIAE, représentée par monsieur LEPHILIBERT Pierre Jean Louis (Président), et monsieur NIZAN Florian Brandon.

Dépôt: Au greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, sous le numéro GC-PNR-01-2026-B-00235. Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°CG-PNR-01-2026-B17-00009 du 21 avril 2026.

Fait à Pointe-Noire, le 19 mai 2026.

Pour insertion.

PAROISSE SAINT-ESPRIT DE MOUNGALI (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Fête patronale et célébration du jubilé d'albâtre

La paroisse Saint-Esprit de Mougali a célébré son jubilé d'albâtre (75 ans d'existence) le dimanche 24 mai 2026 en la solennité de la Pentecôte. C'est donc un double événement qui a marqué cette fête: La fête patronale et la célébration des 75 ans d'existence de cette paroisse qui trône en plein cœur du 4^e arrondissement, fondée en 1951 par le père Auguste Durand, missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit (spiritain). Les autorités politico administratives, civiles, militaires et judiciaires, les religieuses, ainsi que les fidèles laïcs du Christ arborant l'uniforme paroissial, ont communié avec ferveur aux délices des chants de la chorale paroissiale (Langues de Feu et La Colombe fusionnée), la scholas populaire et les amis de grégorien.

L'eucharistie de l'unique messe a été présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville. Autour de l'archevêque, il y avait une dizaine de prêtres, parmi lesquels les abbés Jonas Koudissa, curé de la paroisse jubilaire; Vivien Carol Etouolo et Jean-Baptiste Ngoyi Ngoma, respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint et gestionnaire de la Conférence épiscopale du Congo (CEC); Christel Barthel Ganao, recteur du grand séminaire de théologie cardinal Emile Biayenda; Christophe Maboungou, recteur du grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha.

Au début de la célébration eucharistique, le vice-président du Conseil pastoral paroissial a fait un bref aperçu historique de cette paroisse septuagénaire qui avait posé ses valises à l'ex cinéma Vox en plein cœur du marché appelé Mougali. «L'histoire de la paroisse commence peu avant 1951 avec une petite communauté de quatre familles: Mougali, Kourissa, Miakimouka, Nakavoua sous la houlette du père Auguste Durand, alors vicaire à la Basilique Sainte-Anne de Poto-Poto. Les premières activités se déroulaient au Cinéma vox, à l'entrée du marché Mougali entre les ruelles Bomitaba et Louingui. De fil en aiguille, la communauté s'agrandit et le besoin d'acquiescer un site approprié se fit sentir. Et l'Esprit-Saint souffla sur le père Auguste Durand qui eut le flair d'acheter un terrain au Rond-point Mougali à l'actuel site, avec le concours des chefs coutumiers et l'approbation de Mgr Biéchy alors vicaire apostolique de Brazzaville, sous la bénédiction du Pape Pie XII. Dans ce site nouvellement acquis, un hangar est érigé pour les célébrations eucharistiques. Cette chapelle de fortune sera renforcée en matériaux durables en 1953. Conçue avec une toiture en béton assemblant 15 parapluies retournés, symbole des mains tendues pour la prière, l'édifice est soutenu par 15 colonnes comme dans une équipe de Rugby, dont le premier financement provenait des chrétiens d'Europe. Les travaux ont



Mgr Bienvenu Manamika B.

débuté en 1966 sous l'épiscopat de Mgr Théophile Mbemba, alors archevêque métropolitain de Brazzaville et se sont achevés en 1972 sous l'épiscopat de Mgr Emile Biayenda, qui deviendra en 1973 cardinal de la Sainte Eglise romaine.



Abbé Jonas Koudissa

paroisse compte une trentaine de mouvements d'apostolat et deux chorales (Langue de Feu et La Colombe). De la paroisse Saint-Esprit de Mougali sont nées les paroisses Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde du Plateau des 15 ans;



Le vice-président du conseil pastoral à Pierre.

Pierre, c'est sur cette pierre que je bâtirai mon Eglise. Ce rappel est fondamental sur l'origine de l'Eglise qui est la fondation divine. Il y a plus de 140 ans que les missionnaires spiritains ont allumé la flamme de l'Esprit-Saint et que nous devons préserver. Les premières communautés chrétiennes avaient pour activité la vente des fleurs, afin de participer aux travaux de construction de l'église qui est le temple de Dieu. Les missionnaires, à l'instar des pères Auguste Durant et Jean-Marie Grivaz ont apporté leur savoir-faire dans la construction des églises. Le chrétien d'aujourd'hui est appelé à prendre en main les destinées de son église, à travers des dons divers. Aujourd'hui, l'archidiocèse de Brazzaville est en construction, partant d'Inoni-falaise à Tsié-lampo, car les chrétiens prient dans des hangars en tôles. Il faut la générosité des chrétiens et des bienfaiteurs pour réaliser ce défis. Parlant des chorales de la paroisse, l'archevêque a fustigé le comportement néfaste et non orthodoxe de certains choristes qui divisent la chorale pour des raisons de leadership. «A l'origine de cette crise, le problème de leadership, de médisance, de haine. Plusieurs tentatives de réconciliation ont été menées par le curé, le conseil pastoral paroissial, le bureau diocésain des chorales, la commission diocésaine de musique et arts sacrés et le vicaire général l'abbé Vincent Massengo, pour ramener les choristes en conflit à la raison, mais en vain. A compter de ce jour, un délai de trois mois est accordé à la chorale concernée de revisiter son engagement pastoral, de se réconcilier et de revenir à la raison. Après ce délai sans issue, la chorale sera purement et simplement radiée des effectifs des chorales. Les choristes concernés ne seront plus acceptés dans une autre chorale de l'archidiocèse de Brazzaville», a martelé Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou.



Les prêtres concélébrants et le conseil pastoral posant avec l'archevêque



Les officiels

La première messe dans cette nouvelle église a été célébrée le 25 décembre 1972 en la Nativité de Noël par le père Diebold. Le 18 mai 1975 en la solennité de la Pentecôte est intervenue la

Ndona Marie de Mfilou et Sainte Thérèse de l'enfant Jésus de Ngambio», a dit le vice-président du Conseil pastoral paroissial. L'abbé Jonas Koudissa a remercié toute la communauté



L'église Saint-Esprit de Mougali

dédicace de cette église. De 1951 à nos jours, la paroisse a compté 66 curés, dont l'actuel l'abbé Jonas Koudissa. De l'aéropage des prêtres que compte l'archidiocèse de Brazzaville, une vingtaine sont originaires de la paroisse Saint-Esprit de Mougali. Les religieuses aussi sont du nombre, parmi lesquelles Marie Jeanne Ndisa de la Congrégation des religieuses congolaises du Rosaire et Eliane Julienne Boukaka de l'institut Notre-Dame auxiliaire de Marie Immaculée. La

ainsi que celle venue d'ailleurs, partager la joie fraternelle avec tous les chrétiens de la paroisse Saint-Esprit de Mougali. Dans son homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a rappelé les faits historiques qui ont conduit à l'érection de cette église par le père Auguste Durand qu'on appelait affectueusement «Tata Durand» avec le concours financier des chrétiens de l'Europe. Il a indiqué que «ce dimanche de la Pentecôte marque la naissance de l'Eglise universelle, comme Jésus l'a dit

SOLENNITE DE LA SAINTE TRINITE - ANNEE A

«Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique»

Textes: Ex 34,4b-6.8-9; Dn 3,52,53,54,55,56; 2 Co 13,11-13; Jn 3,16-18

Après le temps pascal, nous célébrons ce dimanche dans la foi la solennité de la Sainte Trinité.

Ce mystère très haut et inaccessible est annoncé par une déclaration d'amour: «Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique». Dans cette attestation solennelle contenue dans l'évangile de Jean, Jésus emploie le verbe aimer au passé. Cela ne signifie pas que l'amour de Dieu soit fini, mais qu'il a manifesté la plénitude de son amour dans un événement historiquement précis, concret. C'est dans l'histoire des hommes que Dieu, déjà à l'œuvre dès la création et tout au long du chemin de son peuple, est intervenu d'une façon unique et sans égal. Et cette intervention s'accomplit dans le mystère pascal de son Fils. Dans la passion, la mort et la résurrection de Jésus, dans son ascension glorieuse et dans l'effusion du Saint Esprit, Dieu se révèle dans son identité d'amour, par le don de soi-même. L'amour éternel de Dieu se fait visible, joignable, dans l'histoire des hommes.

Le don de soi-même est la substance et la révélation de l'amour de Dieu, et, en même temps, la manifestation des trois personnes divines, la source de notre foi trinitaire.

Jésus, en se référant à sa mort et à sa résurrection, explique en effet que Dieu a donné son Fils à cause de son amour pour le monde. Il révèle, donc, que l'événement pascal n'est pas un accident, mais un don, et que ce don vient de Dieu le Père. Celui qui s'offre soi-même jusqu'à la mort de la croix a l'identité de Fils unique de Dieu. S'il est le Fils, Dieu est Père et il se montre en tant que tel. En donnant son Fils unique, Dieu met en jeu et offre son être de Père, il ne pourrait pas se donner aux hommes plus totalement qu'ainsi. Tel est l'amour de Dieu pour nous: pas l'amour qui veut obtenir et posséder ce qu'on aime, mais l'amour de celui qui se donne lui-même; pas un amour qui prétend obtenir la pareille, mais un amour à sens unique.

Dans le mystère pascal, c'est le Fils aussi qui se révèle dans sa véritable identité. Il accueille le désir d'amour du Père, il ne se soustrait pas, mais il assume le même amour du Père. C'est le Père qui donne son Fils, mais c'est le Fils qui se donne lui-même aussi, d'une façon totalement libre. Le Fils aime et dans cet amour c'est son être de Fils qui est sacrifié et manifesté.

Dans l'accomplissement de son sacrifice d'amour, le Fils est aussi celui qui donne l'Esprit Saint: Jésus dit: «Tout est accompli». Puis, inclinant la tête, il remet l'esprit» (Jn 19,30). Dans le mystère pascal, l'Esprit Saint est donné et révélé aussi, l'Esprit envoyé par le Père et communiqué par le Fils. L'Esprit qui à son tour est le «dispensateur des dons», comme nous l'avons proclamé dans la séquence de la Pentecôte.

Toutes les trois personnes divines se révèlent sur la croix, toutes les trois personnes font don d'elles-mêmes. La vie divine est don et relation.

En montrant le mystère de l'amour trinitaire, le Seigneur nous révèle: «Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime» (Jn 15,13). Et alors, la manifestation de la vie trinitaire est le modèle très haut de l'amour chrétien: nous, les disciples, nous sommes appelés à aimer en nous donnant nous-mêmes, grâce à l'amour de Dieu qui nous précède et qui est la source de la charité. La proclamation chrétienne de la foi trinitaire commence et s'achève par le témoignage de l'amour, de l'offrande de soi-même, sans intérêt, sans récompense.

Alors la prière plus élevée, que nous pouvons présenter au Seigneur aujourd'hui, par l'intercession de la Vierge Marie, est le désir qu'il nous aide à aimer, à nous donner nous-mêmes, à confirmer par notre vie la foi que nous proclamons par notre voix. Que toute l'Eglise puisse être une manifestation croyable et sincère de l'amour du Père et du Fils et du Saint Esprit. Amen!

P. Francesco BRANCACCIO
(Catanzaro, Italie)

Le clou de cette célébration eucharistique s'est fait avec l'adresse de Mgr l'archevêque qui a réitéré les propos prononcés lors de l'homélie à l'endroit de la chorale qui se comporte parfois sans égards. A noter que la paroisse Saint-Esprit de Mougali est l'une des plus anciennes de l'archidiocèse

de Brazzaville, après Saint Joseph de Linzolo (1883); Cathédrale Sacré-Cœur (1892); Basilique Sainte-Anne du Congo (1934); Saint François d'Assise (1937); Saint Michel de Goma Tsé tsé (1947); Notre-Dame des victoires de Ouenzé (1948); Notre-Dame du Rosaire de Bacongo (1949).

Pascal BIOZI KIMINOU

Pour ne pas
manquer
une édition
de La Semaine
Africaine, mieux
vaut s'abonner



Les chorales et les amis du grégorien dans leurs oeuvres

FREYA WOODS

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 000 de F CFA
Siège Social: Kouilou, Loango, Parcelle IND 01
Zone Economique Spéciale de Pointe-Noire
République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2025-B12-00100

Suivant le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, des associés de la société **FREYA WOODS, SARL** au capital de 1 000 000 francs CFA, tenue en date du 3 avril 2026 au siège de la société, les associés ont adopté les résolutions suivantes:

1- Extension de l'objet social (article 2 des statuts):

L'objet social de la société a été modifié. Il concerne dorénavant les activités ci-après, tant sur le territoire de la république du Congo que partout ailleurs, à l'étranger, à savoir:

- La fabrication des contreplaqués, de feuilles de placage et de panneaux;
- Le transport des grumes et produits forestiers;
- La transformation approfondie du bois (déroulage, contreplaqué, panneaux UV, parquets, fabrication de divers meubles, etc.,
- Et d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social susceptible d'en faciliter la réalisation ou l'extension».

2- Modification du siège social (article 4 des statuts)

Le siège social est dorénavant établi à l'adresse suivante: **Parcelle IND-01, Zone Économique Spéciale de Pointe-Noire, Loango, Kouilou, République du Congo.**

En conséquence, les articles 2 et 4 des statuts, ont été mis à jour de ces modifications ci-dessus.

Ces changements ont été enregistrés au bureau d'enregistrement et des timbres de Pointe-Noire, le 20 avril 2026, sous le numéro **3618, folio 073/25.**

Pour avis

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Abel LILUALA,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteur en chef: Cyr Armel YABBAT- NGO
Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:
Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 / 05 575.66.20
Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:
Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau
Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:
www.lasemaineafricaine.info.

Étude de Maître Ulrich MAZAMBA MILANDOU

Notaire à Pointe-Noire

Boulevard Charles DE GAULLE, Immeuble RAKOTO, en face de la pharmacie
Croix du Sud, B.P.: 5261, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo.

INSERTION LEGALE

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale de la société **CHIMIE AFRIQUE CONGO** du 23 Mars 2026 reçu en dépôt par Maître **Ulrich MAZAMBA MILANDOU**, en date du 08 avril 2026, enregistré aux domaines et timbres le 22 avril 2026, sous le folio **075/ 31 N°3713** à Pointe-Noire; il a été décidé de la clôture de la liquidation et de la radiation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

A cet effet, le Greffier en Chef du Tribunal du Commerce de Pointe-Noire a déclaré la radiation définitive de la société **CHIMIE AFRIQUE CONGO.**

Dépôt: Au greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, sous le numéro **GC-PNR-01-2026-R-01191.**

Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°**CG-PNR-01-2007-B16-00941.**

Fait à Pointe-Noire, le 19 Mai 2026.

Pour Insertion.



COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°2

Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025

Appel d'Offres Régional ouvert n°81/BEAC/SG-DS/AORO/Bien/2026 pour la fourniture, en lots indépendants, de divers équipements et pièces détachées des systèmes de sécurité

Dans le cadre de la maintenance de ses systèmes de sécurité, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, **d'acquérir divers équipements et pièces détachées en vue de la maintenance de ses systèmes de sécurité.** A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Le présent appel d'offres est subdivisé en lots indépendants comme suit:

- **lot 1: «Équipements et pièces détachées de vidéosurveillance»;**
- **lot 2: «Équipements et pièces détachées de contrôle d'accès et anti-intrusion».**

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – DGAM, 14^e étage, porte 1412

Adresse: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
Tél: (+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5404, 5402 ou 5403
Fax: (+237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int / dgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA par lot. Le paiement

devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC:

RIB Services Centraux: 91001 00090 20000009901 07

Objet: frais de soumission appel d'offres n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA par lot, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **mardi 23 juin 2026 à 12 h 00.** Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^e étage, porte 15.01

Adresse: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en **une seule phase le mardi 23 juin 2026 à 13 h 00** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Cette ouverture se tiendra en présence des représentants des soumissionnaires **dûment mandatés** par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le

Le Responsable,

DROITS DE L'HOMME

Quel environnement pour l'exercice des Droits de l'homme?

La Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH) a organisé dans un hôtel à Brazzaville, du 21 au 22 mai 2026, un atelier pour un panel d'experts sur l'analyse de l'environnement favorable à la société civile. Elle s'appuie sur les principes du respect et de la protection des libertés fondamentales, notamment le cadre juridique et réglementaire favorable; les ressources accessibles et durable; l'ouverture de l'Etat et sa réactivité à la société civile; la culture publique et le discours favorable à la société civile; et l'accès à un environnement numérique sécurisé.

Les travaux ont été placés sous la conduite de Christian Mounzé, coordonnateur national de la RPDH, en présence de Franck Loufoua Bessi, chargé des programmes. La réunion a regroupé les acteurs de la société civile et les professionnels des médias qui ont planché sur la situation, afin de réaliser une évaluation qui est une étape importante dans le cadre de l'élaboration du rapport annuel pays sur l'environnement favorable. A la lumière des débats, l'environnement favorable est compris comme un environnement ouvert à la société civile en termes de participation active



Photo de famille à la fin des travaux

et sans contrainte au suivi de la gouvernance publique. La garantie des droits et libertés consacre l'espace civique ouvert sans lequel les citoyens ne peuvent s'organiser, participer et communiquer efficacement et impacter positivement la conduite des affaires publiques. Pour Franck Loufoua Bessi, «cette réunion devient un exercice traditionnel pour nous de nous retrouver annuellement pour évaluer la situation de l'environnement favorable à la société civile dans notre pays. C'est une dimension beaucoup plus élaborée de l'espace civique. Les conclusions obtenues ont laissé entrevoir un certain nombre de défis. Nous devons travailler avec les décideurs pour les amener à engager des réformes nécessaires pour rendre cet environnement beaucoup plus propice et ouvert pour que la société civile congolaise

qui, aujourd'hui, est un acteur incontournable pour la démocratie et l'Etat de droit, pour que la société civile ait sa place pour jouer pleinement sa partition dans la construction de l'Etat de droit de notre pays». Parmi les défis, figurent des difficultés de mise en œuvre effective des textes juridiques. Cela exige le renforcement du dialogue pour trouver des solutions aux obstacles qui freinent encore l'application effective des différents textes juridiques. Le message adressé aux pouvoirs publics met l'accent sur la reconnaissance de la société civile en tant que partenaire. Ce n'est pas une composante à regarder avec méfiance. La société civile est un partenaire qui aide le Gouvernement à construire un Etat de droit, pour ainsi atteindre les objectifs de développement. Pour sa part, Christian Mounzé a affirmé que l'objectif de la

LA CRISE CLIMATIQUE

une affaire écologique de portée mondiale!

La communauté internationale célèbre le 5 juin prochain, la journée mondiale de l'environnement placée sur le thème: «La crise climatique et les solutions pour un futur plus sûr, résilient et durable». Prélude à cette célébration, le comité technique et préparatoire s'est réuni le 19 mai 2026 dans la salle de conférence du Conseil départemental de la Bouenza sous l'autorité de M. Aimé Vincent Mankou, attaché à l'aménagement du territoire pour réfléchir sur la tenue de cette journée dans le département de la Bouenza.



Dorgelès Resnain Matenta

Chaque le 5 juin, les acteurs environnementaux réfléchissent sur la qualité des offres que nous propose l'environnement. L'édition de 2026 mettra l'accent sur la crise climatique et les solutions pour

un futur plus sûr, résilient et durable. La journée souligne l'urgence face à l'accélération des catastrophes. L'objectif est d'aligner les actions immédiates sur des transformations structurelles pour préserver la sécurité humaine.

Au cours de cette réunion, les directeurs départementaux, les cadres de la mairie de Madin-

gou, ceux du Conseil départemental et de la Préfecture ont planché sur la gestion des ordures et comment faire que la Bouenza vive le décor de la Bouenza verte au sens propre. Tous émerveillés de célébrer la journée avec faste pour un Congo vert et développé. Pour M. Dorgelès Resnain Matenta, directeur départemental de l'environnement de la Bouenza, le département a une verdure agréable qu'il faut maintenir et soutenir en rendant nos ménages propres. Puis il a pris l'engagement de réaliser une marche verte du Congo contre la crise climatique avec les communautés locales et les sociétés polluées de la Bouenza.

Jean MOUSSOUNGOU
KIOSSI

réunion a été atteint. «La nature des échanges et des thématiques abordés a permis de faire un tour d'horizon de ce qu'on pourrait considérer comme étant les avancées de l'environnement favorable. Il faut reconnaître que le contexte électoral, particulièrement, a été interpellant. Ce que je peux dire aux autorités, c'est le rappel du respect des engagements pris à travers les lois nationales adoptées, des libertés ainsi que des engagements régionaux

et internationaux. Les autorités doivent tout mettre en œuvre pour réduire les écarts qu'il y a entre d'un côté les engagements et de l'autre la pratique de la garantie des libertés et du respect des droits humains sur le terrain».

A noter que la RPDH a tenu cette réunion dans le cadre du projet intitulé «Système de l'Union européenne pour l'environnement favorable à la société civile (EU SEE). Ce projet est un programme financé par l'Union

européenne et vise à soutenir et renforcer les organisations de la société civile dans 86 pays confrontés à des pressions sur l'espace civique. Il est mis en œuvre depuis 2024 par un consortium international permettant de suivre et d'analyser en continu l'environnement favorable à la société civile, grâce au mécanisme d'alerte précoce (EWM) et au rapport pays».

Philippe BANZ

MARCHES PUBLICS

Impliquer davantage les femmes

La direction générale du contrôle des marchés publics, relevant du ministère de l'Economie, du plan, de la statistique et de la prospective, avec l'appui financier du Programme «Accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR), a organisé, jeudi 21 mai 2026, dans la salle de conférence de la présidence de l'université Marien Nguabi, à Brazzaville, une campagne de sensibilisation des femmes aux marchés publics de l'université Marien Nguabi. Cette campagne a été lancée autour du thème: «Femmes et marchés publics: identifier les opportunités, bâtir les carrières et oser agir».



Les organisateurs et les participantes

La campagne a lancé un message permettant de rapprocher les étudiantes et le personnel féminin de l'université Marien Nguabi de l'univers des marchés publics, longtemps perçu comme complexe et peu accessible aux femmes.

La cérémonie de lancement a été coprésidée par Joël Ikama Ngatsé, directeur général du contrôle des marchés publics, et Rufin Willy Mantsié, secrétaire général de l'université Marien Nguabi, en présence de Gavi-net Duclair Makaya Baku-Bumb, coordonnateur de l'atelier de campagne de sensibilisation des femmes aux marchés publics. La sensibilisation a regroupé les étudiantes, qui sont les futures cadres, entrepreneures, gestionnaires et actrices du développement économique na-

tional. Les échanges ont révélé que les marchés publics ne sont pas seulement des procédures administratives, ils sont aussi des espaces d'opportunités, d'ambition et de transformation sociale. Longtemps perçus comme domaine réservé à des spécialistes ou à de grandes entreprises, les marchés publics représentent un vaste champ d'opportunités professionnelles et entrepreneuriales pour les jeunes diplômées ou en formation. Au regard du contexte où l'autonomisation économique des femmes devient un enjeu majeur de développement, cette campagne a permis de donner l'ambition de renforcer la compréhension des mécanismes des marchés publics, d'encourager l'entrepreneuriat féminin, développer le leadership et la confiance des jeunes femmes et susciter davantage de vocations dans les métiers liés à la commande publique. A la cérémonie de lancement, Rufin Willy Mantsié a reconnu la portée de cette campagne: «En accueillant cette initiative, l'université Marien

Nguabi réaffirme sa vocation d'espace de transmission des savoirs, d'ouverture aux enjeux contemporains et de préparation des talents de demain. La thématique retenue revêt une portée particulière, en ce qu'elle invite les femmes non seulement à mieux comprendre les opportunités offertes par les marchés publics, mais aussi à envisager des parcours professionnels ambitieux dans les métiers liés à la commande publique, au droit, à la gestion, à l'entrepreneuriat et à la gouvernance». A son tour, Joël Ikama Ngatsé a donné l'intérêt de cette démarche qui s'inscrit pleinement dans la vision d'une administration moderne inclusive et attentive au renforcement des capacités des femmes: «Les marchés publics constituent aujourd'hui un puissant levier de développement économique, de création d'emplois et d'autonomisation professionnelle, offrant de nombreuses opportunités tant en matière d'entrepreneuriat que de carrières spécialisées».

Philippe BANZ

FLEMINGO INTERNATIONA BVI
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
SIEGE SOCIAL SUR AVENUE MARIEN NGOUABI
(ex-Concession KHAA)
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO
IMMATRICULEE AU RCCM sous le N°RCCM CG/PNR/11 B 2108

AVIS D'ANNONCE LEGALE

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 Février 2026, dûment enregistrée et déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, les associés, après avoir rappelé que cette société n'a jamais exercé l'activité décrite dans les statuts, ont décidé de DISSOUDRE ET de demander la RADIATION DE LA SOCIETE FLEMINGO INTERNATIONA BVI du Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour avis,

Cabinet J2S CONSEIL

ETUDE MAZAMBA MILANDOU
Maître Ulrich MAZAMBA MILANDOU
NOTAIRE

Diplômé en Droit des Affaires de l'Université CHEIKH ANTA DIOP de Dakar, SENEGAL

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu par Maître Ulrich MAZAMBA MILANDOU, Notaire soussigné, en son Étude, sise au numéro 349, Boulevard Charles DE GAULLE, Immeuble RAKOTO, en face de la Pharmacie Croix du Sud, B.P.: 5261, Tél.: 06 663 38 90/05 520 61 22, Centre-Ville Pointe-Noire, République du Congo, en date du 27 Avril 2026, Portant: Procès-verbal des décisions extraordinaires de l'Associé Unique de la Société WISON NEW ENERGIES CONGO SARLU; enregistré au domaine et timbrés à POINTE-NOIRE LOANDJILI, le 29 Avril 2026, sous folio 080/17 N°4099; conformément à l'acte Uniforme du traité de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

L'Associé Unique a décidé du transfert de l'adresse du siège social initialement fixée à Pointe-Noire, Centre-Ville, Immeuble TANGU CENTER, 2^e étage, en face du Lycée POATY Bernard, est désormais transférée au numéro 10, Impasse KANDA, Avenue Marien NGOUABI, Immeuble Cube Center, 4^e étage, quartier NDJI-NDJI, Centre-Ville, rue de Tchnilounga, Pointe-Noire, RÉPUBLIQUE DU CONGO. Dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 18 Mai 2026, sous le N°CG-PNR-01-2026-D-00400.

Pour insertion,

Maître Ulrich MAZAMBA MILANDOU, NOTAIRE.

FINANCE

L'ONEC-C déclare la guerre aux faux bilans et aux cabinets illégaux

Le président de l'Ordre national des experts-comptables du Congo (ONEC-C), Brice Voltaire Etou Obami, a lancé une vaste opération de lutte contre l'exercice illégal de la profession comptable ainsi que contre la production et l'utilisation de bilans fictifs en République du Congo. Cette annonce a été faite à travers un communiqué officiel rendu public le 20 mai 2026 à Brazzaville.



Brice Voltaire Etou Obami

Dans ce document, l'ONEC-C indique vouloir assainir le secteur comptable et restaurer la crédibilité de l'information financière dans le pays. L'institution rappelle que les états financiers doivent être «réguliers, sincères et donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité», conformément aux dispositions des Actes uniformes de l'OHADA. Brice Voltaire Etou Obami met particulièrement en garde les auteurs de faux bilans, les cabinets clandestins et les professionnels exerçant sans agrément légal. Selon le communiqué, toute falsification, manipulation comptable ou certification de complaisance constitue une violation grave de la réglementation en vigueur dans l'espace OHADA et expose les contrevenants à des poursuites judiciaires.

Le président de l'ONEC-C rappelle également que nul ne peut exercer les missions d'expert-comptable ou de commissaire aux comptes sans être régulièrement inscrit au tableau de l'Ordre. Les cabinets illégaux, les personnes physiques non agréées ainsi que les structures opérant sans autorisation disposent désormais d'un délai de huit jours pour se mettre en conformité. Passé ce délai, des procédures judiciaires et disciplinaires seront engagées devant les juridictions compétentes. Au-delà de la répression, cette initiative vise aussi à promouvoir l'éthique et la déontologie dans la profession. L'ONEC-C insiste notamment sur les principes d'intégrité, d'objectivité, d'indépendance et de compétence

professionnelle que doivent respecter les commissaires aux comptes et les experts-comptables. Pour mener cette opération, l'Ordre annonce travailler en collaboration avec plusieurs institutions de la République, notamment le Tribunal de commerce, la Direction générale des impôts et des domaines, les administrations publiques et les services de contrôle économique et financier. A travers cette offensive, Brice Voltaire Etou Obami entend protéger la transparence financière, renforcer la sécurité des affaires et mettre fin aux pratiques frauduleuses qui fragilisent l'économie congolaise.

Gaule D'AMBERT

FUNERAILLES

Franck Fidèle Ebatha inhumé à Gamboma

Colonel de police à la retraite qui s'est distingué très tôt dans le monde des affaires, Franck Fidèle Ebatha très connu sous le nom d'Ebatha Franck, repose désormais à Gamboma pour l'éternité, sur la terre de ses ancêtres. Ses funérailles se sont déroulées lundi 18 mai 2026, à l'issue d'une messe présidée par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma.



Parents, amis et connaissances ainsi que le personnel de la douane étaient venus en nombre, pour saluer la mémoire de celui que beaucoup appelaient affectueusement le patriarche. Comme ce fut le cas en France où il est décédé lundi 4 mai, tous ont tenu à lui rendre un dernier hommage. Parmi les nombreux parents et proches, il y avait Hugues Ngouelondélé, ministre des Sports, de la jeunesse et de l'éducation civique et son épouse, le colonel-major Edgard Nguesso, conseiller spécial du président de la République, directeur général du Domaine présidentiel, les chefs coutumiers qui eux aussi sont venus honorer la mémoire d'un notable qui malgré son ascension fulgurante et le modernisme n'a pas renié la tradition. Né le 12 décembre 1936 à Mbaya, district de Gamboma, Ebatha Franck a marqué son époque par son courage, son intelligence, sa discipline et son sens élevé de la famille. Très jeune, il se distingue par sa détermination exceptionnelle et sa volonté de réussir. Après ses études à Gamboma, il intègre par voie de concours le Chemin de fer Congo-océan (CFCO), première étape de son parcours professionnel. Quelques années plus tard, animé par le sens du devoir et du service à la nation, il choisit de s'orienter dans la police où il connaît une carrière remar-

quable. Il devient alors enquêteur inspecteur de police, fonction qu'il exerce avec rigueur, loyauté et honneur. Son professionnalisme et son engagement au service de l'Etat lui valent les distinctions et médailles d'honneur décernées par les présidents Marien Ngouabi et Denis Sassou Nguesso. Pas attiré par la politique, il choisit la voie de la sagesse et prend une retraite anticipée. Visionnaire et homme d'affaires audacieux, il se lance dans l'exploitation de l'ivoire, activité encore autorisée à cette époque, avant de bâtir progressivement une véritable fortune qu'il investit dans l'immobilier, domaine dans lequel il est resté actif jusqu'à ses derniers jours. Connu dans sa jeunesse sous le nom de Falanga (le fric), il fut un grand ambicieur et un passionné de la sape, portant haut l'élégance et la joie de vivre. Mais, derrière cette image charismatique se cachait un homme profondément généreux, protecteur et responsable. Lors de la messe de suffrage précédant ses funérailles, trois de ses enfants ont pris la parole pour retracer le parcours de leur défunt père: Ronel, Poon et Simplicie. Sa kyrielle de sobriquets: Thos, Ebathos, Moupouha, racontent chacun un visage de lui, une époque, un lien unique avec ses nombreuses vies: policier, commerçant, promoteur d'écoles, maroquinier, bâtisseur. Ses enfants considèrent cet hommage comme une action de grâces pour

tout ce qu'il a semé, ils ont ainsi, tenu à saluer le bâtisseur d'hommes et de pierres qu'a été leur géniteur, un homme au parcours admirable. Commentant les textes liturgiques (Rm 14,7-12; Jn 14,1-6), Mgr Urbain a pris appui sur la prière du credo qui illumine notre réalité quotidienne. «Si nous appartenons au Christ, c'est pour conjuguer sa vie en nous. Et la conjugaison de cette vie, c'est rechercher l'harmonie avec Dieu, avec nos ancêtres, avec les saints, avec soi-même et notre environnement. Baptisés, nous sommes appelés à y être fidèles malgré nos fragilités et nos faiblesses humaines», a assuré l'évêque de Gamboma. D'après lui, «appartenir au Christ, c'est faire le bien au quotidien, c'est avoir le sens de l'Eglise famille de Dieu, c'est faire rayonner la vie éternelle sur cette terre en devenant des artisans de son Royaume, fondé sur l'amour, la justice et la paix». «Notre papa, notre frère, notre oncle a cherché dans sa vie à faire le bien et à transmettre les valeurs de nos traditions nobles, excepté les éléments destructeurs. Il a voulu fonder une famille, et l'a construite selon sa vision de la vie, une vision progressivement éclairée par la lumière de Dieu reçue au jour de son baptême». Sur l'héritage que lègue Ebatha Franck, l'évêque a indiqué que «le reconnaître comme patriarche, c'est accueillir et faire fructifier les valeurs qu'il a voulu transmettre tout au long de son existence: le sens de la famille, le goût du travail, l'esprit de responsabilité, l'attachement à la solidarité et à la dignité humaine». Père de 20 enfants, dont trois décédés, issues de 8 mères différentes, Ebatha Franck laisse derrière lui une veuve, de nombreux petits-enfants, ainsi qu'une famille profondément unie autour des valeurs qu'il incarnait. Aristide Ghislain NGOUMA

MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE
FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS
ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

INSERTION LEGALE

N° 170/2026/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales				Quartiers	Arrondissement/ Département	Requérants
		Sections	Blocs	Parcelle	Superficies			
01	N° 10085 du 27/01/26	/	/	/	250,00 m ²	38 bis, avenue NTSIETE Siméon (qtier Mayanga Moussosso)	Madibou	NIABE née MBAYA Welcome Edenvie
02	N° 9687 du 30 /07/25	/	/	/	540,00 m ²	16 rue Régina Ntombo quartier Kombé	Madibou	KANGOU Laeticia Fridrish
03	N° 9906 du 04/11/25	/	/	/	31063,00 m ²	Village Voula	Pool	MAMONA Elric Julma
04	N° 9908 du 05/11/25	/	/	/	10000,00 m ²	Village Voula	Pool	MAMONA Elric Julma
05	N° 10272 du 24/04/26	/	/	/	200, 00 m ²	Quartier Gaston Mpouiloulou Commune de kintélé	Pool	NGANTALY Rodrigue Mayol Ravel Lucas
06	N° 9958 du 26/11/25	/	/	/	35440, 86 m ²	Route Nationale n° 1 Village NTSIENE	Pool	MAMONA Elric Julma
07	N°9959 du 26/11/25	/	/	/	20000,00 m ²	Route Nationale n° 1 Village NTSIENE	Pool	MAMONA Elric Julma
08	N°9640 du 03/07/25	/	/	/	400,00 m ²	Rue Justin Mounkassa (quartier Ngapoko)	Madibou	MASSAKA YOLOU Branie Evralle
09	N°10096 du 02/02/26	/	/	/	453,81 m ²	Quartier Kombé	Madibou	NZALANKAZI Claude Dieudonné
10	N°10088 du 28/01/2026	F	46	/	435, 36 m ²	67, rue Maurice Louamba (ex Bergère)	Bacongo	Couple KIMINOU NOUBADOUM
11	N° 9686 du 30/07/25	Al	122	13	358,76 m ²	9, Rue MAMPOUYA Ma Moussosso (Q Kinsoudi)	Makélékélé	TOMBO Angélique
12	N° 10167 du 13/03/26	/	/	8	400,00 m ²	Village Loukanga I	Pool	OUAYA Elie Jean Félix
13	N° 6926 du 13/09/22	/	/	/	1278, 58 m ²	Quartier Kombé	Madibou	MAKANY NZOUMBA Miriame
14	N° 9665 du 16/07/25	/	/	/	839,81 m ²	Village Nkama Mbangala	Pool	Eglise Catholique (Paroisse Saint Kisito de Makélékélé)
15	N° 5304 du 12/12/19	C2	03(ex 1)	/	366, 57 m ²	16, Rue Ceinture	Bacongo	YETELA Roselyne Nadège
16	N° 5255 du 18/11/19	/	10	09(ex 1)13	400,00 m ²	Quartier Kombé	Madibou	YETELA Roselyne Nadège
17	N° 10083 du 27/01/ 26	A	79	6	482,62 m ²	27 Rue Moukoundzi-Ngouaka	Makélékélé	OUMBA Helène
18	N°9986 du 15/12/25	AB	36	27 bis	434,49 m ²	Rue Nzalamou (Mansimou)	Madibou	SOLO Richard Armand
19	N° 9160 du 25/10/24	/	/	/	384,21 m ²	Rue non dénommée Qtier Kibina	Madibou	MATONGO NKOUKA Anicet Odilon
20	N° 10160 du 09/03/26	/	/	/	397, 21 m ²	38, Rue Bakala Antoine (Qtier Nzoko)	Madibou	MAYIMBI Brigitte
21	N° 7374 du 24/10/2023	/	/	/	612,69 m ²	3, Rue Diwa Eugène (quartier Mayanga)	Madibou	MANANGA SENGANGÉ Angélique
22	N°9952 du 25/11/25	/	/	/	400, 00 m ²	Quartier Kibina	Madibou	DIASSAKOULA Ness Roland Député
23	N° 10012 du 30/ 12/25	/	/	/	853,81m ²	Quartier 17 km (Ntsangamani) zone 2(Nganga Moumpala)	Madibou	NSAYI Parfaite Michel Archange et enfants AMOUR SAUVEUR
24	N° 9564 du 20/05/25	BI	68	9	155,26 m ²	20 Rue Martin Diassissoua (quartier Ngoko)	Madibou	MOUHINGOU-TSANA Exaucée Grâce
25	N° 10180 du 12/03/26	AM	170	3	385,17 m ²	2, Rue Kintouari (Quartier Mbouala)	Mfilou	MOUKOUYOU KIMBASSA Cydri C& KAYA MOUKOUYOU Dieuveille F
26	N° 10011 du 30/12/2025	AB	30	35	1009,49 m ²	Avenue Mafouta Sébastien	Madibou	AYAYOS IKOUNGA Hiram Remy J. ATAYOS-IKOUNGA Charite-yana
27	N°10133 du 23/02/2026	G	124	8bis (ex261)	168,47 m ²	261 bis, rue Mbama	Bacongo	MBOSSA POHO MOUOKANDZE S.
28	N° 10000 du 06/02/2026	/	/	/	2133,37 m ²	Qtier Kiélé-Tenard	Mfilou	OBAMBI NIANGA Wolfgang S.
29	N° 10165 du12/03/2026	/	/	/	400,00 m ²	(Terre Ya mamba)	Madibou	FILANKEMBO Alain Samuel
30	N° 10147 du27/02/2026	AS2	132	9	238,11 m ²	1, rue Ditou Faustin (Q. Mayanga)	Madibou	BALONGANA MIENZANZI E. M.T et enfants AVOHOU
31	N° 9250 du 31/12/24	AG	20	9bis	235,38 m ²	5bis rue Moussaki Otis (Qtier Mayanga)	Makélékélé	ONGOLY IKORA Aude Jasmine
32	N° 10124 du 19/02/26	/	/	/	4227,30 m ²	16 bis Rue Ngafoula	Pool	VOUALA-MASSANGO Edwige
33	N° 9424 du 21/03/25	/	/	/	14130,00m ²	Village Mayitoukou sous-préfecture de Goma Tsé-tsé	Pool	VOUALA-MASSANGO Edwige
34	N° 10112 du 13/02/26	C3	38(ex35)	21(ex 10)	171,50 m ²	Village Kindounga	Bacongo	Enfants MBOUSSI-MALONGA
35	N° 7383 du 23/05/23	/	/	/	499,60 m ²	65 rue Nkouka Batéké (Quartier Mpissa)	Pool	YENGO NSONA Ines Noëlle
36	N°9567 du 22/05/25	/	/	/	499,60 m ²	Makana I	Pool	LUKIBI née YENGO-MENGA Erica Hildegonde Yonelle
37	N° 9776 du 03/09/25	AR3	91	220,221 et 223	1053,15 m ²	Makana I	Madibou	LAFORÉ NZALAKANDA Marie-Lyse-Géraldine
38	N° 10280 du 27 /04/26	/	/	/	400,00 m ²	Avenue de l'OMS (Quartier Poto-poto Djoué)	Pool	OUMBA TCHISSEKEDI Noëlle Raïssa
39	N° 10281 du 27 /04/26	/	/	/	400,00 m ²	Nganga Lingolo Nganga Lingolo	Pool	SAH NGOULOUBI Aphrodite Amour Micheltima
40	N° 10152 du 04/03/26	/	/	/	444,86 m ²	40 rue Mayoko	Mfilou	MOUANDA Philomène
41	N° 10187 du27/03/26	A	87	04(ex 203)	449,48 m ²	203 rue Koubola (quartier Moukoundzi-Ngouaka)	Makélékélé	BOUAYE Michel Bernard

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2026

Pour l'insertion légale

Le chef de Bureau
Aimé Carl Stédy DIATOU

SANTÉ MATERNELLE

La fistule obstétricale: évitable et guérissable!

«Sa santé est un droit: investir pour mettre fin aux fistules et aux lésions obstétricales», c'est sur ce thème que la communauté a célébré le 23 mai 2026 la 13^e Journée internationale pour l'élimination de la fistule obstétricale. Instituée par les Nations unies, cette journée vise à sensibiliser le public à cette affection et à mobiliser des fonds pour sa prévention, la chirurgie réparatrice et la réinsertion sociale des victimes.



Intervention chirurgicale d'une fistuleuse

La fistule obstétricale, faut-il le rappeler, est causée par un travail d'accouchement prolongé sans soins médicaux d'urgence, et a pour conséquence l'incontinence urinaire permanente. Les statistiques nationales font état de plusieurs nouveaux cas de fistules obstétricales chaque année au Congo. La majorité des patientes sont jeunes, non scolarisées et sans emploi. La fistule touche souvent les femmes se trouvant dans des zones rurales. L'âge moyen des patientes est 36 ans. Cette affection invalidante liée à l'accouchement est possible d'être évitée et, dans la plupart des cas, d'être guérie.

La lutte contre cette maladie demeure pour l'Etat et les

organismes affiliés comme le FNUAP et l'OMS, un des grands axes du combat contre la mortalité maternelle. Pour preuve, il a été lancé, le 15 mai, le projet de référence obstétricale, au centre de santé intégré (CSI) de Moukondo, pour faire à ce qu'une femme qui donne la vie ne puisse pas souffrir des conséquences post-natales, parmi lesquelles les fistules. Pour la prise en charge de cette affection, une stratégie nationale a été élaborée, et dans celle-ci sept centres de prise en charge ont été retenus à Brazzaville et Pointe-Noire. Pour une sage-femme exerçant à l'hôpital militaire Pierre Mobengo

de Brazzaville, la fistule, bien qu'elle soit une tragédie, est à ce jour guérissable. Et les victimes peuvent également être réinsérées dans la vie.

Plus de peur que de mal! A noter que la campagne mondiale de sensibilisation est le signe d'un engagement collectif pour la prévention et le traitement holistique de la fistule. Elle n'est donc pas une fatalité. Avec l'évolution de la médecine, les réalités ont beaucoup changé, une victime de fistule peut être guérie et reprendre normalement sa vie active.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

EWO: DÉLINQUANCE FAUNIQUE

Interpellés pour trafic de peaux, crâne et dents de panthère!

Quatre présumés trafiquants dont les âges vont de 25 à 50 ans parmi lesquels, le chauffeur personnel d'une autorité locale et un pasteur d'une Eglise de réveil, ont été interpellés lundi 18 mai 2026 à Ewo, dans le Département de la Cuvette-Ouest. Ils ont été pris en flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation de quatre peaux, un crâne et quatre dents de panthère équivalant à quatre panthères tuées.



Les quatre présumés trafiquants et leur butin

Les trophées saisis ont été camouflés dans un gros sac de jute contenant des habits et autres effets, afin de tromper la vigilance des Forces de l'ordre qui, malheureusement, les ont interpellés. Ce coup de filet a été rendu possible grâce aux efforts conjoints des éléments de la Région de Gendarmerie et des agents de la Direction départementale de l'Economie forestière de la Cuvette-Ouest en poste à Ewo, avec l'appui technique du PALF (Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune Sauvage).

Les quatre individus ont été pris la main dans le sac, avec des trophées (quatre peaux, un crâne et quatre dents) d'une espèce animale intégralement protégée par la loi: la panthère. Ils ont reconnu les faits qui leur sont reprochés et passeront sans nul doute devant le Pro-

curateur de la République, près le Tribunal de grande Instance d'Ewo. Ils encourrent des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme, chacun, avec une amende dont le plafond est de 5 millions de FCFA conformément à la loi. Par ailleurs, les enquêtes se poursuivent pour démanteler tout le réseau. Le commerce illégal de produits de faune conduit inexorablement à l'extinction des espèces animales sauvages à travers le

monde. Au Congo, «l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces animales intégralement protégées ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des Eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique», dispose l'article 27 de la loi 37-2008 du 28 novembre 2008 portant protection des espèces fauniques V.M

MEDIAS

MTN-Congo et l'UNESCO appellent à un journalisme responsable

A l'occasion de la deuxième édition du Media Day organisée le 22 mai 2026, à Brazzaville, MTN-Congo et l'UNESCO ont réuni journalistes, étudiants et professionnels des médias autour des enjeux de l'intelligence artificielle (IA) dans le journalisme. Entre innovations technologiques, lutte contre la désinformation et responsabilité éthique, les échanges ont mis en lumière les défis auxquels fait face la presse à l'ère du numérique.



Les organisateurs et les participants à l'édition Média Day

Dans son discours d'ouverture, Vanessa Tsouma, directrice de la communication institutionnelle à MTN-Congo, a rappelé l'engagement de MTN-Congo en faveur de la transformation digitale du pays. Elle a mis en avant les investissements réalisés dans les infrastructures télécoms, l'extension de la couverture réseau, ainsi que le développement des services numériques visant à renforcer l'accès à l'information et à la connectivité.

Dans son intervention, Mme Juliette Emmanuelle, représentante nationale de projets à l'UNESCO, a parlé des enjeux éthiques liés à l'intelligence artificielle. Elle a insisté sur la nécessité de renforcer l'éducation aux médias et à l'information, afin de lutter contre la désinformation, les manipulations numériques et les contenus trompeurs diffusés sur les réseaux sociaux.

Au cours de la formation interactive animée par le formateur principal, les participants ont été sensibilisés aux dangers de la désinformation à travers une

analyse d'images symbolisant la consommation aveugle de l'information. Le message central de cette session était clair: «L'information sauve des vies, la désinformation tue».

les intervenants ont souligné qu'elle ne doit jamais remplacer la vérification des faits, l'esprit critique et l'éthique professionnelle. À travers cette initiative, MTN-Congo et l'UNESCO entendent



Une vue des professionnels de l'information pendant les échanges

Les échanges ont également permis de rappeler que l'intelligence artificielle constitue un outil d'assistance pour les journalistes, notamment dans la recherche, l'analyse des données et la production de contenus. Toutefois,

promouvoir un usage responsable de l'intelligence artificielle au service d'une information fiable et crédible.

Darchevie KETTE BONAZEBI
(Stagiaire)

ETUDE DE Maître Norbert MADZOU

Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, passage à niveau du Marché PV,
1^{er} étage, Immeuble INGOBA
Tél. (00242) 06.655.65.08; 05.545.5857
E-mail: officenorbertmadzou@gmail.com

BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO

MICROCEL (MCL SA)

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 300.000.000 F CFA
Siège social: 01, Rue Mbochis, (Immeuble AOGC, 2^e étage, Porte 201)
Brazzaville
REPUBLIQUE DU CONGO

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes de l'acte sous seing privé du 07 septembre 2025, déposé aux rangs des minutes de Maître Norbert MADZOU, Notaire, en date à Brazzaville du 10 novembre 2025, dûment enregistré à Brazzaville, au Bureau de l'enregistrement des Domaines et Timbres de la Plaine (Mpila) la même date, sous Folio 198/12, n°6255, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société MICROCEL, en sigle MCL SA, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de 300.000.000 F CFA, a procédé au transfert du siège de ladite société.

Siège: Initialement à Pointe-Noire, au Centre-ville, dans l'enceinte de la société XEON CONSULTING GROUP, Avenue Moe Vangoula, place de la Bourse du Travail, le siège de la Société MICROCEL a été transféré à Brazzaville, au n°01 de la Rue Mbochis, (Immeuble AOGC, 2^e étage, Porte 201).

La Société a été radiée au Registre du commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de commerce de PointeNoire sous la formalité N° CG-PNR-01-2025-R-00089, ainsi qu'il ressort du Certificat de radiation délivré par le Greffier dudit Tribunal le 18 novembre 2025.

La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n°CG-BZV-01-2025-B14-00028 le 26 décembre 2025.

Administration: La société est administrée par:

Président du Conseil D'administration: Monsieur NIKINIKI Donald Saint Legé Johnn Ross

Directeur Général: Monsieur GANZI Stève Aubin Destin

Directeur Général Adjoint: Monsieur LITINGUI MOKABO Arnaud Romaric

Commissaire aux comptes: Monsieur LINVANI MPION Dior Martelly

Commissaire aux comptes suppléant: Monsieur MALONGA Jean Pierre

Dépôt de deux expéditions du procès-verbal du 7 septembre 2025 et des statuts mis à jour a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion

Maître Norbert MADZOU, Notaire

JOURNEE MONDIALE DU LIVRE...

Brazzaville célèbre le livre et défend le droit d'auteur

Entre promotion de la lecture et défense des auteurs, la capitale congolaise a célébré le 23 avril 2026 la Journée mondiale du livre et droit d'auteur, instaurée par l'UNESCO. Cette date symbolique rend hommage à la littérature et à deux grands écrivains disparus un 23 avril, tels que Cervantes et Shakespeare.

Plusieurs activités ont été organisées dans la ville, notamment la bibliothèque nationale, située en face du CHU, a ouvert ses portes pour une journée portes ouvertes, en partenariat avec le ministère de la Culture et des arts. Ainsi, étudiants et passionnés de la lecture ont pu découvrir des ouvrages d'auteurs congolais comme Brice Ferdinand Moutima, auteur du roman "Le fruit du singe", qui a d'ailleurs animé une lecture publique à 10h. Une conférence débat s'est tenue à l'Institut français du Congo, dans la salle Savorgnan de Brazza, sur le thème: «Le droit d'auteur à l'ère du numérique».

A cette occasion, maître Didier Manzimba, avocat spécialiste en propriété intellectuelle; Mme Emma Mireille Opa Elion, directrice des éditions culturelles croisées, et l'écrivain Alain Mabankou, en vision conférence depuis Paris, ont souligné les défis liés au piratage des œuvres. Malgré l'existence de la loi N°2482 du 7 juillet 1982, beaucoup d'auteurs peinent encore à vivre de leur plume. C'est



Le livre reste un outil essentiel d'éducation et d'émancipation



Jean-Claude Gakosso

pourquoi les intervenants ont appelé à un renforcement de la sensibilisation et des sanctions. Des maisons d'édition locales comme les éditions HEMAR à Bacongo et les éditions MOKANDART à Poto-Poto, ont exposé leurs nouveautés au mémorial Pierre Savorgnan De Brazza. De plus, des séances de dédicaces avec l'auteur Jeep Sibali et la poétesse Danielle Bénéka ont permis au public d'échanger directement avec les écrivains. La littérature congolaise gagne

en visibilité auprès des jeunes. Le Professeur Jean-Claude Gakosso a déploré le faible taux de lecture au Congo lors de son intervention à la bibliothèque universitaire. Le livre reste un outil essentiel d'éducation et d'émancipation. Par conséquent, il a plaidé aux côtés de la directrice du livre, Mme Solange Bouanga, pour l'introduction de plus de bibliothèques dans les écoles et les quartiers. Cette journée a rappelé que le livre est un vecteur de paix, de dialogue et de développement. La sortante ministre de la Culture, Mme Lydie Pongault, a clôturé les activités à 17 h au Palais des congrès en invitant chaque citoyen à offrir un livre, car lire, c'est grandir. Brazzaville réaffirme son engagement pour la promotion du livre et le respect du droit d'auteur.

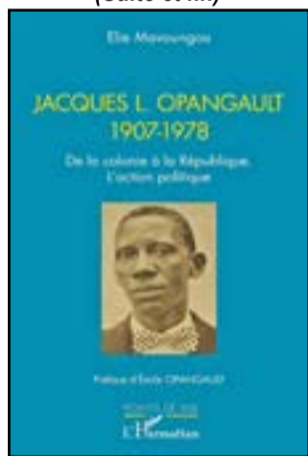
Noémie OSSALE ONDOUMA (Stagiaire)

LIVRE

L'essai biographique d'Elie Mavoungou sur Jacques Ludovic Opangault

(Suite et fin)

Jacques Ludovic Opangaut (1907-1978) a été l'une des principales figures de la période des indépendances au Congo. On disposait sur lui de quelques éléments biographiques épars mais pas d'une étude sur sa vie d'homme d'Etat. Elie Mavoungou a fini par combler cette lacune avec la publication de son essai «Jacques L. Opangaut 1907-1978, De la colonie à la République, L'action politique», (L'Harmattan, 2024). L'auteur du texte, un éminent professeur d'immunologie qui travaillait en France, est décédé peu de temps après la parution du livre. Il était entre autres l'auteur de deux ouvrages sur Jean Félix-Tchicaya.



La couverture du livre

ethnie, face à toutes les autres (C.Q.F.D.). Ainsi son arrestation en 1929 et sa condamnation en 1930, ne suscita-t-elle du reste une révolte qu'au sein de son ethnie.» André Matsoua et ses compagnons qui n'étaient pas que des Laris, il convient tout de même de le rappeler ici, agissaient au nom des ressortissants de l'AEF et non des seuls Kongo-Laris et autres ethnies de Sud-Congo. Certes, leur combat contre le travail forcé et l'impôt de capitation, et pour l'accession des élites autochtones d'AEF au statut de citoyen, reste encore à étudier. Cependant, le peu que l'on sait sur le mouvement matsouaniste constitue sans conteste un précieux acquis pour la recherche historique. L'idée selon laquelle l'élite du Pool serait imbue d'un certain sentiment de supériorité à l'en-

droit des autres ethnies du pays et que reprend à son compte l'auteur, n'est pas à balayer d'un banal revers de main. Ce sentiment qui, par la force des choses, perd aujourd'hui de sa consistance, fut bel et bien vivace dans la génération des cadres issue de la période des indépendances. Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'apparition de ce complexe dans la conscience collective du Pool: l'idéologie coloniale avec son système de mise en compétition des tribus les unes contre les autres, la tendance chez les Kongo-Laris à magnifier le passé du royaume Kongo comme pour mieux s'affirmer au sein de l'espace national, le fait qu'ils prirent une part importante dans le mouvement anticolonialiste et s'en prévalent, etc. «La justice, messieurs, est exigence présente en nous, nous invitait à un constant dépassement. Comme la vérité, elle n'est pas une chose existante que l'on accepte ou que l'on reçoit, mais une chose qu'il faut faire et refaire soi-même, soit seul et sans recours extérieur.» Ce mot de Jacques Opangaut sur la justice, figure dans le dernier chapitre du livre qui contient des déclarations et discours de l'homme politique, ainsi qu'un échange épistolaire avec le président Fulbert Youlou. Des textes d'une probité morale et d'une richesse politique indéniable, dont il convient de prendre connaissance.

Jean José MABOUNGOU

MUSIQUE

Zao à la rescousse des générations

L'Ecole américaine du Plateau des 15 ans à Brazzaville a abrité jeudi 21 mai 2026 une rencontre d'échange intergénérationnel riche en enseignements entre l'artiste-musicien congolais Casimir Zoba dit Zao et les élèves de l'Ecole éponyme, ainsi que de l'Ecole internationale Espoir du Pays de Mpissa (Bacongo).



Photo de famille à l'issue des échanges

Initiée par le couple promoteur le Dr Roland Sylvère et Jacqueline Malonga, cette activité s'est déroulée sous la modération de Borgia Lekiby, coordonnateur culturel de la "Fondation Amour du Pays". Elle avait pour objectif de permettre aux élèves de découvrir une figure majeure de la musique congolaise, dont nombreux ignoraient encore le parcours artistique en raison du décalage générationnel. Pendant plusieurs heures, l'auteur du célèbre titre "Sorcière ensorcelée" a partagé avec les apprenants son expérience, sa passion pour la musique et les grandes étapes de sa carrière. Dans une ambiance conviviale et pédagogique, les enfants ont multiplié les questions sur son inspiration, ses débuts artistiques et les messages véhiculés dans ses chansons.

«La musique doit éduquer, conseiller et apporter de la joie», a déclaré Zao devant une assistance attentive. Revenant sur son riche répertoire musical, l'artiste a notamment évoqué le titre "Sorcière ensorcelée", œuvre emblématique qui lui permit de remporter le Prix Découvertes RFI et de conquérir un public international, grâce à son humour satirique et à la profondeur de ses textes.

L'artiste a également prodigué plusieurs conseils aux élèves, insistant sur la responsabilité culturelle liée à l'écoute musicale. «Les enfants ne doivent pas écouter n'importe quelle musique, parce que telle musique peut rendre fou tandis que telle autre peut procurer du plaisir et de la joie», a-t-il affirmé sous les applaudissements des élèves et enseignants.

Pour les organisateurs, cette rencontre constituait un préalable indispensable avant le grand spectacle prévu le 4 juillet prochain au Palais des congrès de Brazzaville. Selon les organisateurs de la rencontre, il était important que les élèves apprennent à connaître l'artiste avant de participer à son concert-hommage dédié aux grands-parents.

Cette grande journée d'émulation scolaire sera célébrée sur le thème: «La transmission éducative et l'excellence scolaire: célébrons les grands-parents de nos élèves».

Les organisateurs annoncent un programme articulé en deux temps forts. Dans la matinée, les activités seront consacrées

à l'émulation scolaire, aux prestations des élèves, ainsi qu'aux animations culturelles et éducatives. L'après-midi laissera place à une grande soirée culturelle marquée par la prestation de Zao, accompagné de groupes traditionnels tels que Ngoma za Kongo et les Mantsiemés des Plateaux. Les spectateurs assisteront à des interprétations de chansons anciennes et de grands classiques du patrimoine musical congolais, dans une volonté de transmission de la mémoire collective aux jeunes générations.

Au-delà de l'annonce d'un concert, la rencontre du 21 mai aura surtout permis de rapprocher la jeunesse d'une légende vivante de la musique congolaise, certes affaibli par un accident vasculaire cérébral dont il a été victime par le passé mais lucide et très combatif et prêt à livrer un spectacle digne de son envergure artistique. Un rendez-vous culturel et éducatif que les organisateurs espèrent inscrire durablement dans la promotion des valeurs de transmission, d'excellence et de respect des aînés.

Gaule D'AMBERT

PUBLICATION

"Descartes: le don de la méthode" de David Mavoungui

Publié en février 2025 aux éditions Paari en France, "Descartes: le don de la méthode" est le titre du nouveau livre de David Mavoungui, philosophe. L'ouvrage a été présenté au public jeudi 21 mai 2026 aux Grands séminaires de théologie Cardinal Emile Biayenda et de philosophie Mgr Georges Firmin Singha de Kinsoundi, à Brazzaville. C'est la chapelle de ces deux maisons de formation des futurs prêtres, qui a servi de cadre à la cérémonie. Elle a réuni autorités ecclésiastiques, universitaires et chercheurs, les formateurs et étudiants des deux Grands séminaires.



L'auteur et les participants à l'issue de la cérémonie

La cérémonie s'est déroulée en présence de Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, vice-président de la Conférence épiscopale du Congo, des abbés Barthel Christel Ganao et Christophe Maboungou, respectivement recteurs du théologat et du philosophat, du professeur Louis Bakabadio, conseiller spécial, chef de département de l'Education, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, auprès du président de la République, chef de l'Etat, du professeur Maxime Akanis Akanokobia, directeur de la scolarité de l'Université Marien Ngouabi. L'ouvrage a été présenté par le professeur Auguste Nsonyissa, professeur à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi, notamment au département de philosophie, critique littéraire. D'après lui, il s'agit d'un livre qui s'écrit plus qu'il ne se parle. Un ouvrage qui se prêtera à une évaluation épistémologique et épistémologique. Reprenant certaines citations du préfacier le professeur Charles Thomas Kounkou, philosophe, le critique littéraire qui n'est autre

que l'ancien étudiant de l'auteur, a démontré que c'est un ouvrage de maturité d'un chercheur d'expérience. Le nouveau livre de David Mavoungui, a indiqué le professeur Nsonyissa, est une invention de la science moderne, une qualité nouvelle de la science. Il recadre certains détracteurs qui critiquent maladroitement l'auteur, arguant qu'il est un mauvais élève ou disciple de Kant. Au final, c'est un livre, a reconnu le critique littéraire, qui contient des parties et textes magnifiques conçus à partir de l'esprit cartésien et élaborés minutieusement. Ce, dans un style sobre et très lucide qui renvoie à la pensée de Descartes avec des textes précis. En clair, c'est une phénoménologie de la donation. David Mavoungui a dirigé le département de philosophie de l'Université Marien Ngouabi pendant 15 ans, de 1991 à 2006. Il est directeur de la collection Afrique en philo et co-dirige avec le professeur Abel Kouvouama, philosophe, la collection GERMOD (Groupe d'études et de recherches sur la modernité). Deux collections créées au sein du Paari éditeur, qui depuis les années

2000 ont supervisé plus d'une trentaine d'ouvrages. David Mavoungui est auteur de plusieurs ouvrages, et a publié d'innombrables articles dans plusieurs revues à succès. Il a écrit entre autres sur Jean-Paul Sartre: «Introduction à sa philosophie de l'existence», sur Emmanuel Kant: «Introduction à sa philosophie critique». Deux titres parus aux éditions Paari, entre 2001 et 2003. Dans les pages de cet ouvrage, l'auteur découvre au lecteur «l'unité des sciences, ainsi que celle du monde, qui n'est pas envisageable sans l'unité de l'esprit à laquelle Descartes a consacré sa vie». Ce penseur, auteur du «Discours de la méthode» et géniteur de la célèbre formule «Cogito ergo sum» (Je pense donc je suis) pour qui la quête de tout ceci a abouti à la découverte de la méthode, qui, «est un instrument universel de la connaissance, au fonctionnement de l'action, du savoir de l'objet et de l'accès aux essences supérieures, c'est-à-dire à Dieu garant des idées et évidences».

Aristide Ghislain NGOUMA

BASKET-BALL

Le grand retour du Congo, à Malabo

La ville de Malabo, en Guinée Equatoriale, abrite du 28 mai au 4 juin 2026 les éliminatoires Zone 4 de l'Afro-basket U-18. A cette occasion, le Congo, mis au ban en 2017 par FIBA Afrique, fera son grand retour sur la scène continentale après la levée de la sanction dont il avait écopée.

Le tournoi continental de Malabo, très attendu, réunit les nations de l'Afrique centrale pour décrocher l'unique ticket en jeu, qualificatif pour la phase finale qui se déroulera cette même année en Côte d'Ivoire. Les Diables-Rouges U-18 y défieront le Tchad, la RCA, le Gabon et l'équipe du pays hôte. Les sélections nationales concernées, après d'intenses périodes de préparation, ont convergé vers Malabo avec de grandes ambitions.

Les Diables-Rouges ont eu une préparation en deux phases. Très important : ils seront conduits dans cette aventure par l'ancien international angolais d'origine congolaise, devenu entraîneur au Portugal, Jorge Tati. Pendant une dizaine de jours, il a inculqué sa philosophie du jeu au groupe.



Les 12 jeunes retenus pour Malabo



Le dernier match test des Diables-Rouges U-18

Le groupe, constitué exclusivement de basketteurs nationaux en provenance des clubs de Brazzaville et de Pointe-Noire, a l'occasion de montrer son savoir-faire sur la scène continentale.

Dès son arrivée, Jorge Tati avait affiché l'ambition de rebâtir la crédibilité du basket congolais. «Le talent congolais est réel et reconnu. Avec une organisation claire, un calendrier structuré et une méthode adaptée, il peut pleinement s'exprimer», avait-il fait savoir. Avant leur départ mardi 26 mai pour la Guinée-Equatoriale, les Diables-Rouges U-18 ont disputé trois matchs-test au gymnase Maxime Matsima, afin de peaufiner leur stratégie et de renforcer leur cohésion d'équipe. Dans un contexte où le basketball africain connaît une croissance sans précédent, l'équipe congolaise affirme être «déterminée à se hisser parmi les meilleures nations de la zone 4». Elle entend «défendre les couleurs du Congo avec courage, détermination et un esprit de compétition indomptable».

Franck SOUAPIBOU

La FECOKET souhaite le meilleur à la Team U-18



Fabrice Makaya Matève

Chers Diables-Rouges, chers encadreurs,

Au moment où vous vous apprêtez à quitter le sol national pour défendre nos couleurs à Malabo, je tiens à vous adresser mes plus chaleureux encouragements au nom de toute la famille du basket-ball congolais.

Porter ce maillot est un immense honneur, mais aussi une grande responsabilité. Vous êtes l'avenir de notre discipline. Sur le terrain, faites preuve de rigueur, de discipline et d'esprit d'équipe. Ne lâchez rien, respectez vos adversaires, mais ne les craignez pas. Le talent est en vous, la préparation a été faite, place désormais à la détermination.

Le peuple congolais vibre avec vous.

Allez au-delà de vos limites et ramenez la victoire à la maison.

Bonne chance et bon voyage à toute la délégation!

A VENDRE

QUARTIER: MAYANGA
PARCELLE AVEC MAISON
3 chambres - Salon -
Cuisine - Eau - Electricité

Tél: 05 392 98 96

HANDBALL

Acte 6 du tournoi de gala de la "Dynamique"

Le tournoi de gala se poursuit intensément à Brazzaville. Organisé par dynamique "Le réveil du handball congolais", il rythme les week-ends au Centre sportif et universitaire de Makélékélé. Les différentes équipes s'affrontent sur le tartan. Il en était à sa sixième journée, dimanche 24 mai 2026.

Le duel féminin le plus prestigieux de la journée a souri à Grain de sel, vainqueur de la DGSP (18-12), tandis que l'autre rencontre en version féminine a vu Renaissance l'emporter face à l'Inter Club (38-26).

En seniors messieurs, Tson-



Une action des rencontres disputées à Pointe-Noire

golaise a triomphé sur le fil de ASOC (25-24). De son côté, BMC a fait mordre le

tartan à l'Inter Club (33-27) tandis que CFJSO a largement dominé Académie (46-15).

Derrière les matchs et la ferveur se cache une histoire d'engagement des équipes des dirigeants et des supporters.

En parallèle des joutes de Brazzaville, la ville de Pointe-Noire a vu ses équipes disputer leur deuxième journée. Les résultats ci-après ont été enregistrés :

- Munisport-Inter Club (Seniors hommes) : 30-16
-AS Cheminots-Pèlerin (Seniors hommes) : 29-26
-Pèlerin-Banko Sport (Seniors dames) : 13-30.
-AS Cheminots-Tié-Tié Sport (Seniors dames) : 33-26.

FOOTBALL/COUPE DU MONDE

La participation de l'Iran entourée d'incertitudes

Des tensions géopolitiques sèment le doute sur la participation de l'Iran. La FIFA a confirmé sa présence et a approuvé le déplacement de son camp de base au Mexique à la suite de négociations avec les autorités. «Nous participerons définitivement à la Coupe du monde 2026, mais les pays hôtes doivent prendre en compte nos préoccupations», a déclaré la Fédération iranienne. «Nous participerons mais sans renoncer à nos croyances, notre culture et nos convictions», ajoute la fédération.

Etude de Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU

Notaire

Sise 08, Avenue MOE VANGOULA, immeuble LOCKO, derrière l'ARC face au stade Franco ANSEMI, Centre-ville, téléphone : (242) 06 976 66 12/ 05 575 20 98, E-Mail : maitresaultia@gmail.com. République du Congo.

INSERTION LEGALE

SOCIETE KIMBENZA

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 5.000.000 FCFA

Siège Social : Mpita, en diagonale du marché Mpita

RCCM n° CG-PNR-01-2024-B12-00167

Pointe-Noire

REPUBLIQUE DU CONGO

Il ressort d'un acte établi en la forme sous seing privé, en date du dix-huit février deux mil vingt-six, consistant en un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire, dûment enregistré en date du vingt-quatre avril deux mil vingt-six sous le folio 077/14, n°3802, déposé au rang des minutes de la notaire soussignée en date du vingt avril deux mil vingt-six, puis enregistré en date du vingt-quatre avril deux mil vingt-six, que les associés de la société **SOCIETE KIMBENZA**, ont pris les résolutions suivantes :

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL : L'Assemblée générale, sur proposition du gérant, décide de réviser et d'étendre à compter de ce jour l'objet social en y ajoutant «vente des vivres frais en gros et détail »

MODIFICATION DES STATUTS DE LA SOCIETE : L'Assemblée générale, en conséquence de la résolution précédente, décide de réviser et modifier l'article 2 des statuts ainsi qu'il suit :

Article 2 : objet social

La société a désormais pour objet :

- Location immobilière et activité sur bien propres ;
- Restauration ;
- Activités récréatives et de loisirs ;
- Vente de produits frais en gros et en détail ;
- Fourniture et location de matériels, outillages et équipements industriels ;
- Mise à disposition du personnel ;
- Activités industrielles onshore et offshore ;
- Sous-traitance industrielle.

MISE A JOUR DES STATUTS : En conséquence desdites modifications, les statuts de la société ont été mis à jour en date du dix-huit février deux mil vingt-six, et dûment enregistrés par le service de l'enregistrement des domaines et timbres de la ville de Pointe-Noire, en date du vingt-quatre avril deux mil vingt-six.

DEPOT LEGAL : Dépôt desdits actes a été fait au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, le vingt-sept avril deux mil vingt-six, puis enregistré sous le numéro de formalité **CG-PNR-01-2026-D-00312**.

Pour insertion

Maître Sévériny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU



COMMUNIQUE DE PRESSE

Opérateur du Centre de Services Pétroliers, ILOGS obtient à nouveau le renouvellement de la certification ISO 9001: 2015 Système de Management de la Qualité



La **Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC)** annonce aux opérateurs Oil & Gas ainsi qu'à l'ensemble des intervenants du secteur, installés au Congo et dans la région du Golfe de Guinée - Bassin du Congo, le renouvellement de la certification **ISO 9001:2015** de sa filiale **ILOGS (Integrated Logistic Services)**. Cette distinction, délivrée par **Bureau Veritas Certification** le 28 février 2026, vient valider la conformité du Système de Management de la Qualité de l'entreprise pour la période **2025-2028**.

Loin d'être une simple formalité administrative, ce deuxième renouvellement consécutif est la reconnaissance éclatante d'un travail méthodique et d'une volonté constante d'aligner les prestations d'ILOGS sur les standards internationaux les plus exigeants en se basant sur ses cinq (05) valeurs qui sont : Ethique, Respect, Discipline, Esprit d'équipe et Performance.

Le domaine d'activités couvert par cette certification se décline ainsi :

- . Chargement et déchargement des navires.
- . Transfert, levage et manutention.
- . Mise à disposition d'engins, d'équipements.
- . Mise à disposition d'espaces au sein du CSP.
- . Manutention, levage et transport hors CSP.

Cette nouvelle certification du Système de Management de la Qualité [SMQ] de ILOGS témoigne de la solidité des procédures d'ILOGS et son engagement à fournir en permanence des produits et services conformes aux exigences clients et aux exigences légales et réglementaires applicables, dans un univers où seule la rigueur fonde la confiance durable.

Au moment où ILOGS exécute le programme de renouvellement de son parc d'équipements d'exploitation (grues, chariots élévateurs, camions tracteurs...), approuvé par son Conseil d'Administration ; Cette certification traduit les efforts engagés en matière d'amélioration continue et d'excellence opérationnelle.

En portant haut les exigences de la Qualité, **ILOGS** confirme sa disponibilité à voir domicilié dans ses installations portuaires, le trafic maritime et les opérations logistiques des projets et des activités courantes de l'industrie Oil & Gas. ILOGS confirme également sa capacité à exercer sur tous les sites onshore et offshore de l'industrie Oil & Gas.



À propos de ILOGS,

Société anonyme avec Conseil d'administration régie par l'OHADA, ILOGS s.a. [Integrated Logistic Services] est l'opérateur du Centre de Services Pétroliers (C.S.P.) implanté dans l'enceinte portuaire de Pointe-Noire, créé par l'ordonnance présidentielle N° 5/99 du 10.10.1999 qui désigne la SNPC et le PAPN comme actionnaires.

Il est à noter qu'à l'origine, le modèle économique du C.S.P. est né d'un Partenariat Public-Privé entre l'État Congolais et INTELS RCO.

Terminal logistique & portuaire soumis au code ISPS, dédié à l'industrie Oil & Gas, le C.S.P. est doté d'un quai de 400 mètres linéaires dont 200 mètres linéaires présentent une profondeur bord à quai de 9 mètres avec une charge surfacique de 3T/M². A ces infrastructures portuaires de classe internationale s'ajoute une plateforme logistique composée de zones commerciales en synergie (zone de travaux industriels, montage et tests, zone de stockage et entreposage, zone d'activités de transport maritime, zones de bureaux etc...), qui s'étendent sur une surface de 40 ha.

Le C.S.P. a accueilli des opérations Heavy Lift pour le développement de grands projets tels que MOHO NORD opéré par Total Energies, NENE et Congo LNG opérés par Eni Congo, LIANZI opéré par Chevron Overseas Congo Limited, AZURITH opéré par MURPHY. Il héberge également des opérateurs pétroliers résidents dont les opérations courantes sont exécutées par ILOGS, à l'instar de PERENCO et de TRIDENT ENERGY.

Aux termes de l'ordonnance, le C.S.P. est la seule installation légalement désignée pour le transit des équipements et du matériel pétrolier au Congo. Il est à relever que ILOGS s.a. est titulaire de plusieurs agréments CEMAC, d'auxiliaire de transport, notamment agent maritime, consignataire, releveur, manutentionnaire et transitaire.

Ces dernières années, ILOGS a également développé ses interventions hors C.S.P. dans les bases logistiques et sur les sites de production clients, ainsi que pour des opérations de transferts et convois exceptionnels, notamment de Rig de forage. Au fil de ses 25 ans d'expérience au service de l'industrie Oil & Gas, ILOGS s.a. s'est progressivement affirmé comme le partenaire de référence dans ce secteur stratégique pour l'économie congolaise.

Plus d'informations sur le site web : www.csp-ilog.com
Contact presse : Madame Gaëlle BATANGA : +242 06 664 86 35 | gaelle.mberi@csp-ilog.com